



Communauté de Communes  
Cœur de Maurienne Arvan

# BILAN ACTIVITÉS 2018



Albiez-le-Jeune  
Albiez-Montrond  
Fontcouverte-La Toussuire  
Jarrier  
La Tour-en-Maurienne  
Montricher-Albanne  
Montvernier  
Saint-Jean-d'Arves  
Saint-Jean-de-Maurienne  
Saint-Julien-Montdenis  
Saint-Pancrace  
Saint-Sorlin-d'Arves  
Villarembert-Le Corbier  
Villargondran

Communauté de Communes  
**Cœur de Maurienne Arvan**  
Centre d'affaires et de ressources  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04 79 83 07 20  
contact@3cma73.com

2 à 12  
**ORGANISER  
& GÉRER**

- Présentation générale
- Élus & services
- Compétences et statuts
- Finances 2018
- Le coût des services délégués

13 à 20  
**GRANDIR  
& RÉALISER**

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse

21 à 23  
**COMMUNIQUER  
& INNOVER**

- Communication
- Informatique
- Maurienne TV

24 à 31  
**AMÉNAGER  
& PROMOUVOIR**

- Habitat
- Activités économiques
- Transport
- Espaces naturels
- Eau - assainissement
- Centre nautique
- Office de Tourisme Intercommunal

*Et aussi :* Le mot du Président, contacts utiles ...

## ÉDITO



2

Ce bilan d'activités 2018 que j'ai le plaisir de vous adresser illustre une année riche en réalisations dans tous les principaux domaines que sont l'économie, l'habitat, l'agriculture, le transport, le tourisme, l'enfance et la jeunesse. Dans l'ensemble de tous ses champs de compétences, la 3CMA doit constituer un appui solide pour ses communes membres et doit être comprise comme une valeur ajoutée, un moteur pour l'aménagement du territoire et les services à la population.

Au fil des pages, vous découvrirez combien l'action concertée des services et des élus permet cette réussite collective pour aller toujours plus loin en faveur de l'attractivité du territoire.

Je vous souhaite une agréable lecture et vous présente au nom du Conseil Communautaire et de l'ensemble des agents de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan mes meilleurs vœux pour 2019.

*Jean-Paul MARGUERON, Président*

## COMPOSITION

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan compte désormais 14 communes suite à la création de la commune nouvelle «La Tour-en-Maurienne».

(15 440 habitants – Population légale 2015 en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018) :

- Albiez-le-Jeune (148 habitants)
- Albiez-Montrond (390 habitants)
- Fontcouverte - La Toussuire (543 habitants)
- Jarrier (510 habitants)
- La Tour-en-Maurienne
  - Le Châtel (201 habitants)
  - Hermillon (590 habitants)
  - Pontamafrey-Montpascal (328 habitants)
- Montricher-Albanne (488 habitants)
- Montvernier (229 habitants)
- Saint-Jean-d'Arves (268 habitants)
- Saint-Jean-de-Maurienne (8 244 habitants)
- Saint-Julien-Montdenis (1 674 habitants)
- Saint-Pancrace (306 habitants)
- Saint-Sorlin-d'Arves (347 habitants)
- Villarembert – Le Corbier (254 habitants)
- Villargondran (920 habitants)



Territoire de la 3CMA



Le Conseil Communautaire de la 3CMA

# ORGANISER & GÉRER

## ÉLUS & SERVICES

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nombre total de sièges de conseillers communautaires composant l'organe délibérant de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan s'établit à 43 membres.

#### ■ ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- Jean-Michel REYNAUD
- Florian PERNET (suppléant)

#### ■ ALBIEZ-MONTROND (1 délégué)

- Jean DIDIER
- Bruno RAMBAUD (suppléant)

#### ■ LE CHATEL (1 déléguée)

- Anne CHEVALLIER
- Rémi VALLIN (suppléant)

#### ■ FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

- (2 délégués)
- Bernard COVAREL
- Pascal DOMPNIER

#### ■ JARRIER (2 délégués)

- Marc PICTON
- Colette CHARVIN

#### ■ HERMILLON (2 délégués)

- Yves DURBET
- Danielle BOCHET

#### ■ MONTRICHER-ALBANNE

- (2 délégués)
- Sophie VERNEY
- Jérôme ROBERT

#### ■ MONTVERNIER (1 délégué)

- Michel CROSAZ
- André ROUSSET (suppléant)

#### ■ PONTAMAFREY-MONTPASCAL

- (1 délégué)
- Philippe FALQUET
- Jean-Michel STASIA (suppléant)

#### ■ SAINT-JEAN-D'ARVES (1 délégué)

- Pascal SIBUÉ
- Jean-Paul BALMAIN (suppléant)

#### ■ SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

- (19 délégués)
- Pierre-Marie CHARVOZ
- Jean-Paul MARGUERON
- Dominique JACON
- Philippe GEORGES
- Sandrine TESTON
- Lucie DI CANDIDO
- Georges NAGI
- Daniel MEINDRE
- Michel BONARD
- Jean-Claude PETTIGIANI
- Marie LAURENT
- Marie-Christine GUERIN
- Françoise MEOLI
- Ségolène BRUN
- Françoise COSTA
- Philippe ROLLET
- Daniel DA COSTA
- Valérie DENIS
- Jacky ROL

#### ■ SAINT-JULIEN-MONTDENIS

- (4 délégués)
- Marc TOURNABIEN
- Franck LEFEVRE
- Evelyne LESIEUR
- Corinne COLLOMBET

#### ■ SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- Gabriel COSTE
- Danielle COVAREL (suppléante)

#### ■ SAINT-SORLIN-D'ARVES

- (1 délégué)
- Robert BALMAIN
- Bernard BALMAIN (suppléant)

#### ■ VILLAREMBERT – LE CORBIER

- (1 délégué)
- Gilbert DERRIER
- Caroline FARGE (suppléante)

#### ■ VILLARGONDRAN (3 délégués)

- Hélène BOIS
- Georges RICCIO
- Maurice CATTELAN

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



**JEAN-PAUL MARGUERON**  
Président



**DOMINIQUE JACON**  
Vice-président chargé du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement numérique



**MARC PICTON**  
Vice-président chargé du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat



**DANIELLE BOCHET**  
Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse, de l'action sociale et de la perspective de création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale



**SOPHIE VERNEY**  
Vice-présidente chargée de l'intérêt communautaire, de la prospective et de la communication



**PIERRE-MARIE CHARVOZ**  
Vice-président chargé du transport et de la mobilité



**GILBERT DERRIER**  
Vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des déchets



**ANNE CHEVALLIER**  
Vice-présidente chargée de l'habitat, des gens du voyage et du développement durable



**MARC TOURNABIEN**  
Vice-président chargé des travaux, du patrimoine communautaire, de la piscine et de l'accessibilité



**PHILIPPE FALQUET**  
Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la GEMAPI



**YVES DURBET**  
Maire d'Hermillon



**BERNARD COVAREL**  
Maire de Fontcouverte La Toussuire



**GEORGES RICCIO**  
Conseiller municipal de Villargondran



**JEAN DIDIER**  
Maire d'Albiez-Montrond



**ROBERT BALMAIN**  
Maire de Saint-Sorlin-d'Arves



**GABRIEL COSTE**  
Conseiller municipal de Saint-Pancrace



**PASCAL SIBUÉ**  
Maire de Saint-Jean-d'Arves



**MICHEL CROSAZ**  
Maire de Montvernier



**JEAN-MICHEL REYNAUD**  
Maire d'Albiez-le-Jeune

EN 2018, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE S'EST RÉUNI 16 FOIS.

## L'ÉQUIPE DE DIRECTION - Agents en poste au 31/12/18

**MARIE-CHRISTINE PAVIET**  
Directrice Générale des Services

**PASCALE RICHARD**  
Directrice des ressources humaines  
(service mutualisé ville Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

**STEPHANIE PERCEVAL**  
Responsable du Secrétariat Général

**JEAN FOURREAU**  
Directeur des services techniques  
(service mutualisé ville Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

**PATRICK SOYER**  
Chargé du développement économique, des technologies de l'information et de la communication, de la gestion de l'espace et des transports

**CHRISTINE TOURT**  
Responsable du service enfance

**HENRI-PIERRE CAMUGLI**  
Responsable du service jeunesse

**MARIELLE BOURGOIN**  
Chargée de mission habitat

**ALAIN ARDUIN**  
Responsable du centre nautique

**DOROTHEE EVRARD**  
Responsable du service de l'eau

**OLIVIER GUIZY**  
Chargé de communication

**STEPHANIE DUPRAZ**  
Directrice de l'Office de Tourisme Intercommunal

**FREDERIC DAVANZO**  
Responsable du service informatique



## LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées :

### ■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dominique JACON (vice-président de la commission),  
Bruno RAMBAUD, Bénédicte VIALLET, Daniel MEINDRE,  
Loming LE BRAS, Michel BONARD, Marc TOURNABIEN,  
Pascal JAMEN, Yves DURBET.

### ■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SENTIERS - GEMAPI

Philippe FALQUET (vice-président de la commission),  
Stéphane VIAL, Gilbert DERRIER, Bernard COVAREL,  
Bernard JULLIARD, Ségolène BRUN, Marie-Christine GUERIN,  
Thierry JUSOT, Hervé BOCHET, Alain DUSSUD.

### ■ COMMERCE - ARTISANAT

Marc PICTON (vice-président de la commission), Florian PERNET,  
Pierrick VIAL, Patrice FONTAINE, Colette CHARVIN,  
Daniel DA COSTA, Françoise COSTA, Daniel MEINDRE,  
Michel BONARD.

### ■ HABITAT – ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

Anne CHEVALLIER (vice-présidente de la commission),  
Florian PERNET, Pierre PERSONNET, Bernard BALMAIN,  
Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD, Gabriel COSTE,  
Daniel MEINDRE, Josiane VIGIER, Marie-Christine GUERIN,  
Daniel DA COSTA, Corinne COLLOMBET, Elisabeth BOCH,  
Brigitte NUER, Philippe FALQUET.

### ■ ENFANCE – JEUNESSE - ACTION SOCIALE PERSPECTIVE DE CRÉATION D'UN CIAS

Danielle BOCHET (vice-présidente de la commission),  
Alfred GORRE, Solange GRAND, Colette CHARVIN,  
Françoise MEOLI, Lucie DI CANDIDO, Jacky ROL, Françoise COSTA,  
Marie-Christine GUERIN, Martine VALENZANO,  
Corinne COLLOMBET, Evelyne LESIEUR, Hélène BOIS,  
Sophie BENEDETTO, Sarah BLAIX, Marie-Claude DARBEL,  
Elisabeth DEFUNTI, Françoise ROL, Yann BESSE, Pierre-Ivan KOPP.

### ■ TRANSPORT - MOBILITÉ

Pierre-Marie CHARVOZ (vice-président de la commission),  
Jean DIDIER, Robert BALMAIN, Gilbert DERRIER,  
Robert TRUCHET, Jacky ROL, Franck LEFEVRE, Patrick LESEURRE,  
Maurice CATTELAN, Brigitte NUER, Michel CROSAZ,  
Anne CHEVALLIER.

### ■ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Dominique JACON (vice-président de la commission),  
Pierrick VIAL, Georges NAGI, Marc TOURNABIEN,  
Sabine BAROU-MORRUGARES, Rémi VALLIN.

### ■ TRAVAUX - SUIVI DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Marc TOURNABIEN (vice-président de la commission),  
Jean DIDIER, Marc PICTON, Josiane VIGIER,  
Alain DOMINJON, Hervé BOCHET.

### ■ AGRICULTURE - ESPACES NATURELS

Marc PICTON (vice-président de la commission),  
Jean-Michel REYNAUD, Denis FALCOZ, Pascal SIBUE,  
Gabriel COSTE, Claude CHAMPLONG, Colette CHARVIN,  
Ségolène BRUN, Patrick LESEURRE, Yves DURBET,  
Denis DURIEUX, Albert DUPRAZ, Philippe ROSSAT.

### ■ EAU - ASSAINISSEMENT

Gilbert DERRIER (vice-président de la commission),  
Michel BRUN, Bernard BALMAIN, Jean-Paul BALMAIN,  
Gabriel COSTE, Marc PICTON, Philippe ROLLET,  
Jean-Claude PETTIGIANI, Franck LEFEVRE, Georges RICCIO,  
Sophie VERNEY, Yves DURBET, André ROUSSET,  
Hervé BOCHET, Jean VERMEULEN.

### ■ TOURISME

Jean-Pierre BERTHIER (vice-président de la commission),  
Alain DUSSUD, Michel BRUN, Robert BALMAIN, Pascal  
SIBUE, Caroline FARGE, Bernard COVAREL, Gabriel COSTE,  
Colette CHARVIN, Françoise COSTA, Philippe GEORGES,  
Josiane CHOMAZ, Sophie VERNEY, Elisabeth DEFUNTI.

### ■ COMMUNICATION

Sophie VERNEY (vice-présidente de la commission),  
Jean-Michel REYNAUD, Marie LAURENT, Lucie DI CANDIDO,  
Rémi VALLIN.

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au conseil communautaire.

## LES COMPÉTENCES ET LES STATUTS

Dans le cadre de la fusion des Communautés de Communes Cœur de Maurienne et Arvan, entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017 en application du schéma départemental de coopération intercommunale, la Communauté de Communes disposait d'un délai de 2 ans, à compter de la date de la fusion, pour harmoniser ses compétences et rédiger ses statuts consolidés.

Les statuts consolidés ont été présentés au conseil communautaire du 16 juillet 2018 et approuvés à la majorité. Ils ont ensuite été transmis aux communes membres pour délibération de leurs conseils municipaux et ont été approuvés à la majorité qualifiée. La modification des statuts a été approuvée par arrêté préfectoral en date du 30 octobre 2018. Ils entrent en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Les statuts en vigueur en 2019 sont les suivants :

La Communauté de Communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** ; Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; Plan Local d'Urbanisme, Document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17** ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.**
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1<sup>o</sup> à 3<sup>o</sup> de l'article 1<sup>er</sup> de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire les compétences suivantes :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- **Politique du logement et du cadre de vie.**

- **Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.**

### ■ Action sociale d'intérêt communautaire

En application de l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles, la Communauté de Communes pourra confier sur délibération de son conseil communautaire la mise en œuvre de tout ou partie de la compétence « Action sociale » à un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

### ■ Eau

## COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Fourniture d'accès aux réseaux de communication électronique, fourniture et maintenance des équipements informatiques (hors consommables) des écoles primaires publiques et conventionnées et des espaces publics numériques.**
- **Création, extension et gestion de réseaux de communication à très haut débit.**  
Cette compétence pourra s'ouvrir à toutes les nouvelles technologies. La Communauté de Communes pourra participer au capital de toute structure privée ou publique ayant le même objet.
- **Assainissement non collectif**  
Contrôle de la conformité, du fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations d'assainissement non collectif.
- **Transport**  
En application des articles L.3111-5 et suivants du code des transports, la modification du ressort territorial lié à la fusion de l'EPCI déjà compétent en matière de mobilité entraîne l'inclusion de services de transports publics existants réguliers ou à la demande.  
La Communauté de Communes, Autorité Organisatrice de Transport Urbain (AOTU) pour l'ex-territoire de Cœur de Maurienne, devient à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour l'ensemble de son ressort territorial en matière de transport urbain, non urbain et de transport scolaire.  
Les modalités du transfert et des conditions de financement des transports transférés par la Région Auvergne Rhône-Alpes font l'objet d'une convention entre la 3CMA et la Région Auvergne Rhône-Alpes étant précisé que la convention ne concerne pas le transport des élèves handicapés qui reste du ressort du Conseil Départemental.

Par ailleurs, la Communauté de Communes est compétente pour l'installation, la maintenance et l'entretien des abribus et autres mobiliers matérialisant les points d'arrêt du réseau de transport.

- **Abattoir et filière viande.**



## ■ Consultation cadastrale

La Communauté de Communes met en place et gère un système de numérisation et de consultation du cadastre.

## ■ Création, gestion et entretien de la chaîne Maurienne TV.

## ■ Fourrière animale

La Communauté de Communes est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la fourrière intercommunale de Saint-Jean-de-Maurienne.

## ■ Investissement, fonctionnement et entretien d'un système de télé alerte.

## ■ Consultance architecturale

En vue de développer la pratique du conseil, l'information, la pédagogie et l'aide à la décision en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, la Communauté de Communes est compétente pour la mise en place et la gestion d'une consultance architecturale dans le but de conseiller en amont tout projet de construction, d'aménagement et de restauration. Ce service de consultance est animé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE).

## ■ La Communauté de Communes est compétente pour la prise en charge des frais de location et des prestations de services s'y rattachant (draps, wifi, badge...) pour le logement des gendarmes mobiles saisonniers en renfort hivernal.

## ■ Animation de la GEMAPI

La Communauté de Communes est habilitée à réaliser des missions d'intérêt général, en complément de la compétence obligatoire « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS, DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT », pour le compte de ses membres et sur son périmètre d'intervention, pour les missions suivantes : élaboration, coordination, concertation et animation dans les domaines de la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques et de la prévention et de la lutte contre les inondations. A ce titre, la Communauté de Communes peut assurer des études globales présentant un intérêt à l'échelle de son périmètre ou d'une partie de son périmètre, et des actions d'information, de formation et de sensibilisation à l'intérieur du bassin versant.

## ■ La Communauté de Communes finance en lieu et place des communes la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

## ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

En application de l'article L.5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes peut adhérer à tous syndicats mixtes et à divers organismes sur simple délibération du conseil communautaire.

Les fonctions de receveur seront exercées par le Trésorier du canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

Un règlement intérieur est élaboré et en vigueur.

Le bureau de la Communauté de Communes est composé d'un président, d'un nombre de vice-présidents fixé dans la limite des dispositions en vigueur, et d'autres membres tel que prévu par le règlement intérieur.

## SERVICE URBANISME

Dans le cadre de l'évolution des statuts, le service urbanisme de la 3CMA a connu des changements importants en 2018.

La fusion de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne (CCCM) et de la Communauté de Communes de l'Arvan (CCA) au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a entraîné la fin de l'instruction des dossiers de demande d'autorisations d'urbanisme des communes membres de la CCA par les services de l'Etat au 31 décembre de la même année.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, celles-ci ont choisi d'adhérer au service commun « Application du Droit du Sol » (ADS) de la 3CMA pour l'instruction de leurs dossiers, portant le nombre de communes adhérentes de 7 à 15 (une des 16 communes n'utilise pas le service car elle se trouve sous un régime d'urbanisme particulier). Chaque mairie reste le guichet unique pour le dépôt et toute question relative aux demandes d'autorisation d'urbanisme concernant son territoire. Les maires ont en effet choisi de conserver la compétence de décision finale sur les autorisations d'urbanisme de leur territoire.

Le 21 mars 2018, la compétence « Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » a été transférée des communes membres à la 3CMA. Ce transfert a également entraîné le transfert de la compétence d'exercice du droit de préemption urbain de chaque commune membre à la 3CMA.

Ceci n'a pas modifié la procédure : avant toute signature d'une vente, le notaire doit faire parvenir à la commune sur le territoire de laquelle se situe le bien, un document appelé « Déclaration d'Intention d'Aliéner » (DIA).

La collectivité compétente est désormais la 3CMA et non plus la commune, étant rappelé que la préemption n'est possible que dans l'hypothèse où un projet d'aménagement d'intérêt général préexiste à la vente.

Un service « planification » a été créé pour instruire les Déclarations d'Intention d'Aliéner des 14 communes concernées. Il a également pour mission de mener les procédures d'évolution (révision, modification...) des PLU communaux (5 étaient en cours au moment du transfert) et la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal dès que la 3CMA décidera de l'engager.

## RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de communes Coeur de Maurienne Arvan compte 74 agents au 31 décembre 2018, travaillant dans les différents services communautaires.

Durant l'année 2018, 15 agents ont été recrutés dont 13 saisonniers (incluant les jeunes de l'été) et 3 apprentis.

Son budget de fonctionnement est de 3 055 289 euros.

### LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2018 ONT ÉTÉ :

- La présentation aux représentants du personnel et aux élus du bilan social 2017.
- La création de deux services communs à la 3CMA (Aménagement-Études-Projets et Commande Publique-Juridique/Foncier-Assurances) avec le transfert de 12 agents de la Ville à la 3CMA au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- La mise en place d'un nouveau module informatique de suivi des congés
- L'établissement des règlements du compte épargne temps et du temps de travail avec une date d'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.
- La poursuite des actions liées aux sujets d'hygiène et sécurité au travail avec la création d'outils de suivi et le déploiement de la démarche du document unique.

### LES ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR 2019 SONT LES SUIVANTS :

- Constitution des nouveaux comités techniques et CHSCT (Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail) suite aux élections professionnelles du 6 décembre 2018.
- Poursuite de la structuration des services de la 3CMA.
- Travaux préparatoires en lien avec le transfert de la compétence Eau.
- La création du service commun des Ressources Humaines.
- La création du Centre Intercommunal d'Action Sociale
- La mise en place d'un règlement de la formation.

## TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

La 3CMA a effectué **les derniers travaux de l'Agenda d'accessibilité Programmée (Ad'ap) sur les Établissements Recevant du Public (ERP)** au Centre nautique à Saint-Jean-de-Maurienne. Initialement, l'Ad'ap devait se dérouler sur deux périodes de 3 ans à compter de 2015 soit une fin en 2021. Nous avons eu l'opportunité et la volonté de pouvoir finir ces travaux plus tôt.

Les derniers travaux sur le Centre nautique ont porté sur la remise en conformité de l'accueil avec un éclairage renforcé, le remplacement des portes d'entrées par des portes automatiques et le changement de la banque d'accueil.

Des travaux ont également permis la mise en accessibilité des sanitaires, le changement d'un escalier et la création de places réservées aux personnes à mobilité réduite à proximité de la structure. L'accès aux personnes à mobilité réduite est possible depuis la barrière du gymnase Pierre Rey via un visiophone relié à l'accueil de la structure.

Par ailleurs, les travaux d'accessibilité lancés en 2017 sur le bâtiment des Chaudannes, actuellement occupé par l'association « Les Ateliers de Maurienne » et le bâtiment du Comptoir Lyonnais ont été réalisés.



Hall d'accueil du centre nautique.



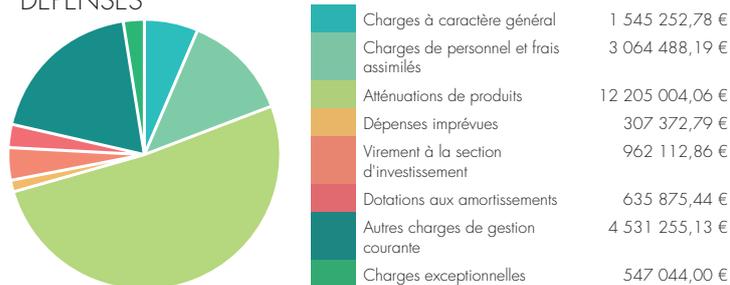
## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN DISPOSE DE CINQ BUDGETS :

- Un budget principal
- Un budget annexe relatif au Transport Urbain, assujéti à la TVA
- Un budget Eau Gestion directe, assujéti à la TVA
- Un budget annexe dédié à l'immobilier d'entreprises, assujéti à la TVA
- Un budget annexe Eau DSP

### BUDGET PRINCIPAL AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

■■■■► **FONCTIONNEMENT : 23 798 405,25 €**

#### DÉPENSES

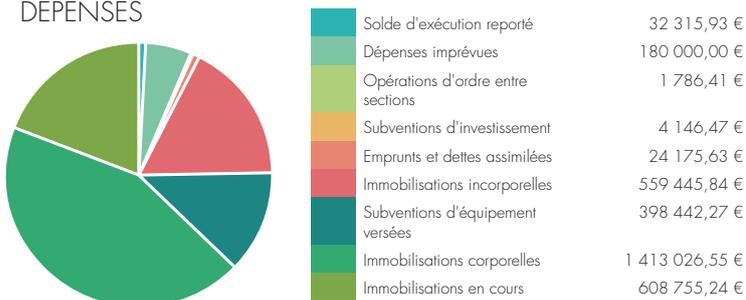


#### RECETTES

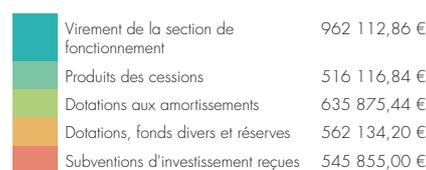


■■■■► **INVESTISSEMENT : 3 222 094,34 €**

#### DÉPENSES



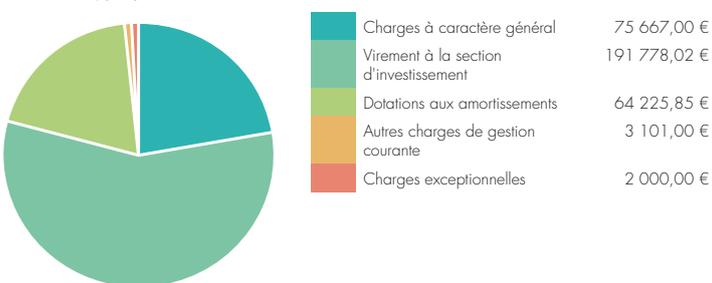
#### RECETTES



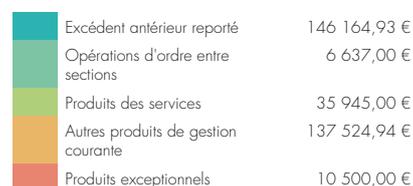
### BUDGET ANNEXE LOCATIONS IMMOBILIÈRES (montants hors taxes)

■■■■► **FONCTIONNEMENT : 336 771,87 €**

#### DÉPENSES

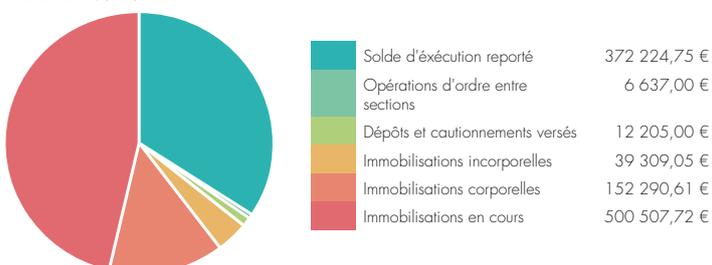


#### RECETTES

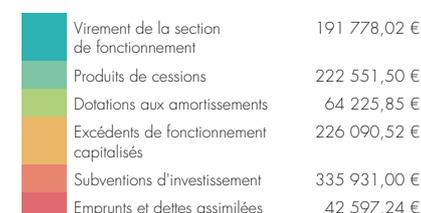


■■■■► **INVESTISSEMENT : 1 083 174,13 €**

#### DÉPENSES



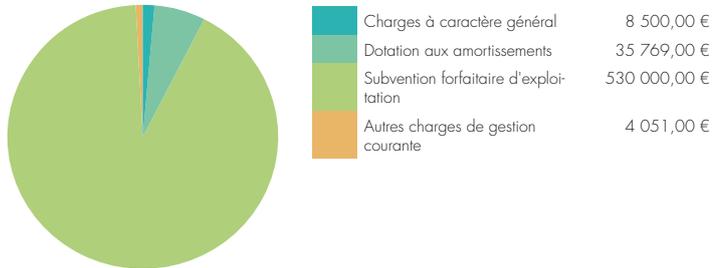
#### RECETTES



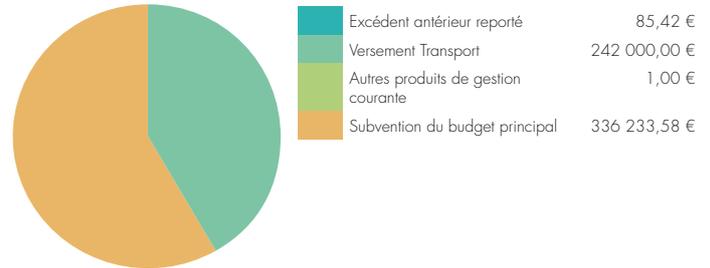
## BUDGET ANNEXE TRANSPORT URBAIN (montants hors taxes)

EXPLOITATION : 578 320,00 €

DÉPENSES

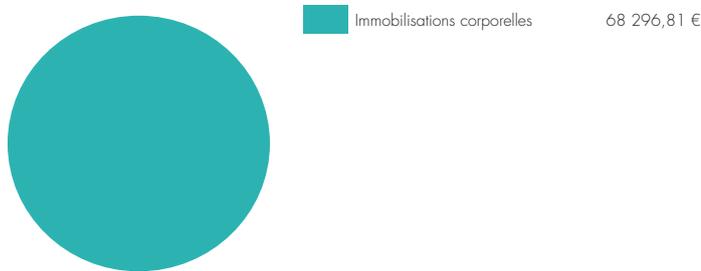


RECETTES

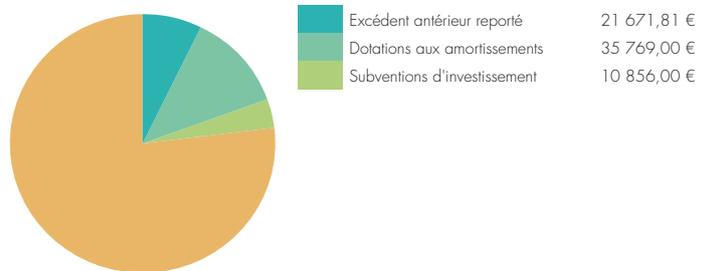


INVESTISSEMENT : 68 296,81 €

DÉPENSES



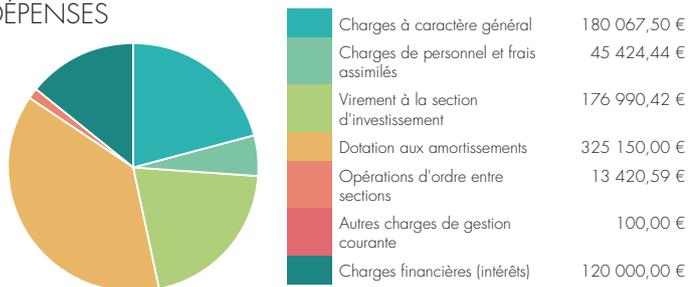
RECETTES



## BUDGET ANNEXE EAU DSP AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

EXPLOITATION : 861 152,95 €

DÉPENSES

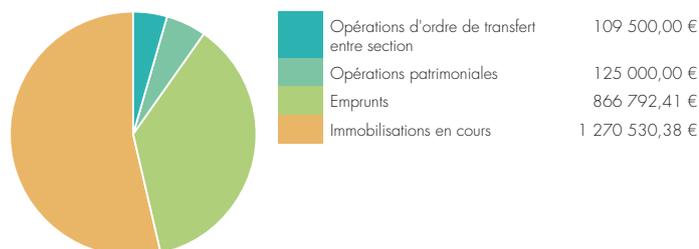


RECETTES

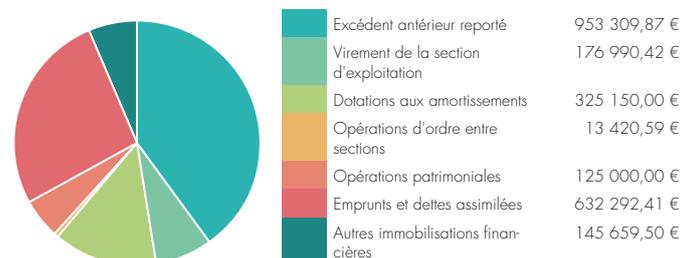


INVESTISSEMENT : 2 371 822,79 €

DÉPENSES



RECETTES

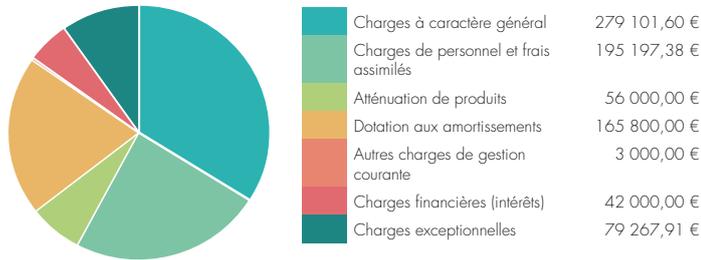




## BUDGET EAU GESTION DIRECTE AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (montants hors taxes)

EXPLOITATION : 820 366,89 €

### DÉPENSES

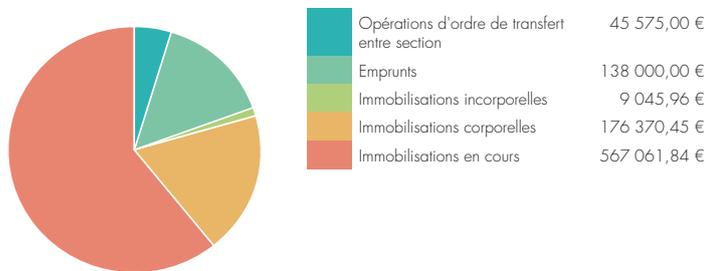


### RECETTES

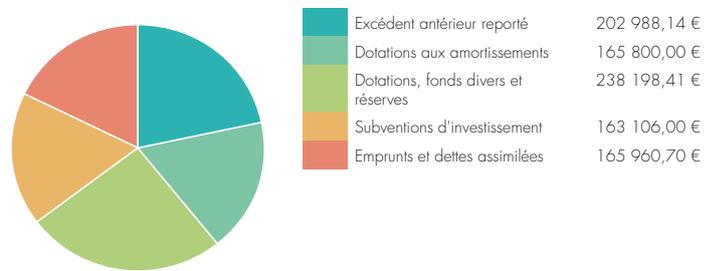


INVESTISSEMENT : 936 053,25 €

### DÉPENSES



### RECETTES



## LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES

■ L'attribution de compensation.

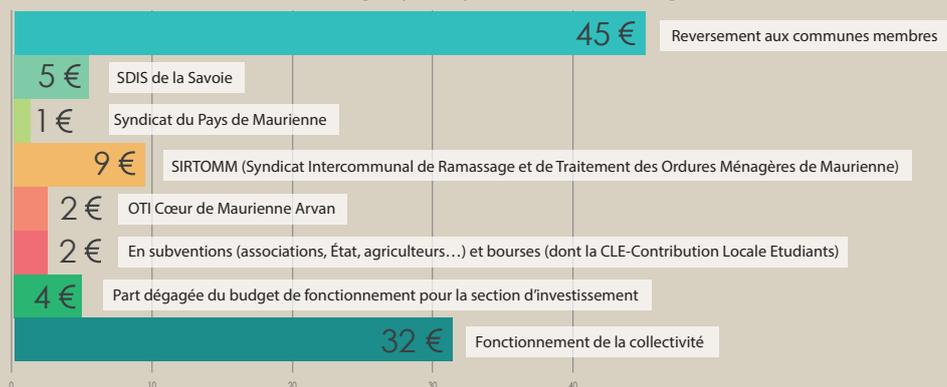
■ Concernant le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC), la 3CMA a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale à hauteur de 748 453 €.

2018	Attribution de compensation	Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales
Part 3CMA		748 453 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	14 990,00 €	6 209 €
ALBIEZ-MONTROND	312 798,51 €	43 348 €
LE CHATEL	- 6 502,00 €	5 460 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	118 377 €
HERMILLON	435 858,00 €	36 564 €
JARRIER	56 686,00 €	20 187 €
MONTRICHER-ALBANNE	647 326,04 €	51 213 €
MONTVERNIER	- 7 765,00 €	5 507 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	539 157,68 €	27 608 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	343 681,00 €	41 401 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	4 560 373,84 €	371 395 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	325 645,00 €	61 408 €
SAINT-PANCRACE	45 479,33 €	13 135 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	73 759 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	101 046 €
VILLARGONDRAN	719 438,66 €	47 501 €
<b>Total</b>	<b>10 736 036,06 €</b>	<b>1 772 571 €</b>

# Le coût des services délégués

## COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur 100 € de recettes de fonctionnement du budget principal en 2018 (budget avec décisions modificatives) :



## TONNAGE PAR COMMUNE

Communes	2018 (basé sur réalisé 2017)
LE CHATEL	34,8
HERMILLON	217,6
MONTVERNIER	34,0
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	2 403,1
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	309,9
VILLARGONDRAN	197,7
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	74,9
MONTRICHER-ALBANNE	377,9
ALBIEZ-LE-JEUNE	26,1
ALBIEZ-MONTROND	161,2
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	556,2
JARRIER	83,2
SAINT-JEAN-D'ARVES	203,2
SAINT-PANCRACE	74,9
SAINT-SORLIN-D'ARVES	394,9
VILLAREMBERT – LE CORBIER	316,0
TOTAL	5 465,6

## COÛT PAR COMMUNE

Communes	2017	2018
LE CHATEL	16 406 €	18 319 €
HERMILLON	56 724 €	66 592 €
MONTVERNIER	17 873 €	18 481 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	951 610 €	953 820 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	136 659 €	139 398 €
VILLARGONDRAN	78 157 €	75 870 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	32 903 €	34 134 €
MONTRICHER-ALBANNE	140 061 €	127 897 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	17 394 €	13 844 €
ALBIEZ-MONTROND	87 976 €	78 094 €
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	242 342 €	246 194 €
JARRIER	44 341 €	37 263 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	95 483 €	73 686 €
SAINT-PANCRACE	28 598 €	34 476 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	140 695 €	145 997 €
VILLAREMBERT – LE CORBIER	171 422 €	130 150 €
TOTAL	2 258 644 €	2 194 215 €

## LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2018 :

- Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 2 194 215 €
- Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 1 228 824,83 €
- Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 265 270,32 €
- Au Centre social La Fourmilière : 91 096 €

## RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- La collecte et le traitement des déchets,
- La gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

## TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

### LES TAUX 2018 PAR COMMUNE

Communes	Taux 2018
LE CHATEL	13,27 %
HERMILLON	8,54 %
MONTVERNIER	8,61 %
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	8,95 %
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	7,76 %
VILLARGONDRAN	9,79 %
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	8,55 %
MONTRICHER-ALBANNE	7,96 %
Taux plein ex CC Arvan	6,84 %
75% taux plein ex CC Arvan	5,13 %
50% taux plein ex CC Arvan	3,42 %
33% taux plein ex CC Arvan	2,26 %
25% taux plein ex CC Arvan	1,71 %



*Nouvelle aire de jeux au Carrousel*

# GRANDIR & SE RÉALISER

## TEMPS FORTS 2018

- Nouvelle aire de jeux à l'accueil de loisirs « Le Carrousel »
- Ouverture de 6 places supplémentaires au multi-accueil
- Fourniture des couches et des repas au sein des crèches
- Trampoline, lieu d'accueil enfants-parents

## PROJETS ENFANCE 2019

- Renouvellement du contrat enfance jeunesse
- 5<sup>e</sup> édition de la manifestation « Familles en fête en Maurienne »

## NOUVELLE AIRE DE JEUX A L'ACCUEIL DE LOISIRS « LE CARROUSEL »

Au mois de juin une nouvelle aire de jeux a été installée à l'accueil de loisirs « Le Carrousel ».

Avant le repas du midi ou après le goûter, l'aire de jeux est un moment de récréation très apprécié des enfants. La nouvelle structure est équipée de passerelles, d'échelles et d'un toboggan qui **permettent aux enfants de développer leur motricité et leur confiance en eux**. L'aire de jeux est dotée d'un sol souple garantissant une sécurité maximale, composé d'un mélange de granulats de caoutchouc et de résine non toxique.

## OUVERTURE DE 6 PLACES SUPPLÉMENTAIRES AU MULTI-ACCUEIL

Depuis le mois d'octobre, 6 nouvelles places sont offertes au sein du multi-accueil « La Ribambelle » à Saint-Jean-de-Maurienne. Ces places sont proposées le matin de 8h15 à 11h45 pour des enfants de plus de 18 mois. **Une nouvelle offre de service adaptée aux besoins des familles notamment pour des gardes ponctuelles (1h, 2h)**. Cette offre permet à des parents de se libérer quelques heures pour un rendez-vous, une formation, un travail à temps partiel ou pour s'accorder une pause dans la

journée. Pour les enfants c'est **un lieu de jeux et de rencontres qui favorise l'éveil et la socialisation, dans un cadre de vie bienveillant**.

## FOURNITURE DES COUCHES ET DES REPAS AU SEIN DES CRÈCHES

Depuis décembre 2018, les crèches fournissent les couches, les repas et les goûters aux enfants qui fréquentent la structure en accueil occasionnel ou régulier. Cette prestation est **sans coût supplémentaire pour les familles** comme cela est exigé par la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre de la Prestation de Service Unitaire (PSU) versée aux établissements d'accueil des jeunes enfants. Les frais de repas et de couches sont supportés par la 3CMA.

Le fournisseur de repas retenu travaille principalement **à base de produits locaux avec des maraîchers et une coopérative laitière ainsi que de produits issus de l'agriculture biologique**.

Les plats sont livrés en liaison froide deux jours par semaine. Ils sont préparés dans la cuisine du fournisseur puis refroidis selon un procédé rapide avant d'être stockés à basse température. Pour les plats devant être consommés chauds, le multi-accueil procède à une remise en température avant le service.

## PETITE ENFANCE

### TRAMPOLINE, LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)

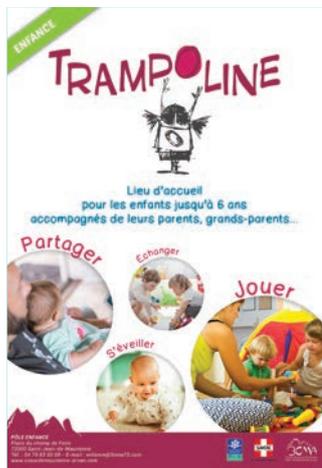
Trampoline est un espace convivial qui accueille, **gratuitement et sans inscription**, des enfants de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Deux accueillantes sont présentes. L'adulte accompagnant reste présent pendant toute la durée de l'accueil.

Dans ce lieu, les enfants vivent un moment de jeux, rencontrent d'autres enfants et adultes. Ils apprennent progressivement la séparation avec leurs parents. **Trampoline favorise les échanges entre adultes, le partage d'expériences, le jeu avec les enfants et permet de rompre avec l'isolement.**

La fréquentation de Trampoline peut faciliter l'adaptation à un nouveau mode de garde : crèche, assistante maternelle, famille et l'entrée à l'école.

L'accueil a lieu tous les mardis de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires), au Pôle Enfance à Saint-Jean-de-Maurienne. L'accueil est libre, gratuit et sans inscription.

**54 enfants et 48 adultes (parents et grands-parents) ont été accueillis en 2018.**



Nouvelle plaquette Trampoline

De nombreux jeux sont à la disposition des tout-petits : jeux de construction, encastrement, puzzles, petites voitures, coin dînette, poupées, toboggan, parcours psychomoteur... de quoi passer un bon moment. Une nouvelle plaquette d'information a été éditée cette année.



Trampoline, lieu d'accueil enfants-parents

### MULTI-ACCUEIL « LA RIBAMBELLE »

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans dans la limite de 34 places. **6 places supplémentaires ont été créées le matin de 8h15 à 11h45 pour des enfants de plus de 18 mois.**

Au 31 décembre 2018, **93 enfants ont fréquenté la structure durant l'année.**



Fête au multiaccueil La Ribambelle

### MICRO-CRÈCHE « L'ÉCLAPEAU »

La micro-crèche située à Saint-Julien-Montdenis accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans la limite de 10 places.

Au 31 décembre 2018, **24 enfants différents ont fréquenté la structure.**

Ces deux établissements sont ouverts du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Deux types d'accueil sont proposés :

- L'accueil régulier.
- L'accueil occasionnel pour des besoins ponctuels.

Les accueils visent :

- **À l'épanouissement de l'enfant** : à travers des gestes, des paroles, des jeux, un environnement sécurisant.
- **A l'apprentissage progressif de la vie sociale et de l'autonomie** : se séparer et se construire de nouveaux repères pour être en capacité de s'ouvrir à l'autre; découvrir et faire seul, encouragé par l'adulte, pour consolider et construire l'estime de soi.

Suite à une réflexion sur l'aménagement de l'espace et à une formation avec une psychomotricienne à laquelle a participé l'ensemble de l'équipe du multi-accueil, **les différentes salles de la Ribambelle ont été réorganisées afin de permettre l'activité autonome des enfants.** Il s'agit pour les adultes encadrants d'accompagner l'enfant dans ses expériences, de vaincre ses craintes en lui permettant de progresser dans différentes situations. L'aménagement de l'environnement concerne toutes les tranches d'âge. Ainsi, dans chaque espace un coin détente est installé, des jeux adaptés au développement des enfants sont à leur disposition en accès libre et du matériel permet de satisfaire leurs besoins moteurs, pour bouger, sauter, grimper...

## RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

C'est un lieu d'information, de médiation, d'animation et d'échanges. Parents et assistantes maternelles trouvent de nombreux renseignements sur leurs droits et devoirs, les salaires, les statuts et les démarches administratives. Une soixantaine d'assistantes maternelles est en activité sur le territoire.

Les ateliers enfants et assistantes maternelles sont toujours très appréciés, que ce soit pour du bricolage, de la cuisine, des parcours psychomoteurs...ou pour participer à une séance avec un musicien, un conteur ou un artiste-peintre.

Cette année, le carnaval a été l'occasion de réunir les enfants du relais et ceux du multi-accueil "La Ribambelle" pour une boum.

Le relais a également organisé en partenariat avec la Mutualité Française une soirée d'information sur le thème «Cosmétiques et produits d'hygiène : comment s'y retrouver ?» et une conférence en collaboration avec le centre social «La Fourmilière» animée par une psychologue et formatrice Montessori sur le thème «Comment aménager son intérieur pour accompagner bébé qui grandit ?».

## ENFANCE

### ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Carrousel s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans ; celui des Chaudannes aux enfants de 7 à 12 ans. Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires (excepté Noël) pour un accueil à la semaine ou à la journée. Le mercredi, l'accueil a lieu au Carrousel toute la journée ou uniquement l'après-midi.



Atelier Street Art

**144 enfants** ont fréquenté l'accueil de loisirs du Carrousel pendant les vacances scolaires et **216 enfants** l'accueil des Chaudannes. Les mercredis, **71 enfants de 3 à 10 ans** ont participé à l'accueil de loisirs du mercredi.

L'accueil de loisirs du mercredi poursuit ses rencontres intergénérationnelles avec les personnes âgées de la résidence d'autonomie « Bonne Nouvelle ». Tout au long de l'année, les deux publics se sont retrouvés pour le plus grand plaisir des uns et des autres autour d'activités ludiques : partage d'un pique-nique à la Zone de loisirs de la Combe, loto et goûter... Ces journées d'échanges sont toujours très conviviales.

Rencontre avec les personnes âgées

### PASSEPORT DU MERCREDI

Le Passeport du Mercredi propose **des ateliers de sensibilisation et d'éveil aux activités sportives, culturelles et artistiques pour les enfants de 3 à 11 ans.**

L'inscription permet chaque trimestre de participer à deux activités ainsi qu'à une activité spécifique : séance de cinéma, spectacle, fête du passeport.

**222 enfants étaient inscrits aux activités du Passeport du Mercredi** pendant l'année scolaire 2017/2018, dont 45 à l'activité ski de piste.

Le nouvel atelier couture a fait le plein. Les enfants ont été initiés à différentes techniques : tissage, travaux à l'aiguille et couture à la machine. Chaque année, en fonction des opportunités et des disponibilités de personnes encadrantes, de nouvelles activités sont proposées afin d'offrir une diversité de choix et permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer une nouvelle discipline pendant un trimestre.



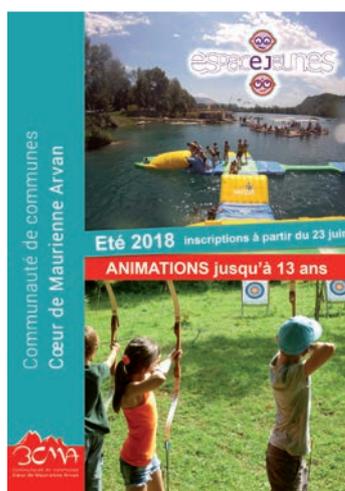
## TEMPS FORTS 2018

- Nouvelles plaquettes des programmes d'activités
- Commission enfance jeunesse : bilan de la politique jeunesse de 2015 à 2018
- Accueil de loisirs : un été bien rempli !
- Information jeunesse : la sécurité au cœur des animations

## PROJETS JEUNESSE 2019

- Renouvellement des contrats enfance jeunesse signés avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Département
- Evolution des « Bons Plans Glisse »

## JEUNESSE



### NOUVELLES PLAQUETTES DES PROGRAMMES D'ACTIVITÉS

Les plaquettes et autres flyers diffusés par l'Espace Jeunes ont été actualisés. Les nouveaux supports de communication sont plus clairs et leur format permet d'intégrer l'évolution croissante du nombre d'activités proposées.

Refonte graphique du programme d'activités

### L'ESPACE JEUNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Le service jeunesse a profité du lancement du nouveau site internet de la 3CMA ([www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com)) pour revoir sa communication envers les jeunes et les familles. Outre la traditionnelle plaquette d'activités de l'accueil de loisirs distribuée aux jeunes et envoyée par mail à tous les adhérents, l'ouverture de comptes Instagram, Snapchat et Facebook permet dorénavant aux animateurs de transmettre des informations sur l'actualité de l'Espace Jeunes.

Pour retrouver toute l'actualité de l'Espace Jeunes, rendez-vous sur :

- Facebook et Instagram : «espacejeunes3cma»
- Snapchat : «ej3cma»

### COMMISSION ENFANCE JEUNESSE : BILAN DE LA POLITIQUE JEUNESSE DE 2015 A 2018

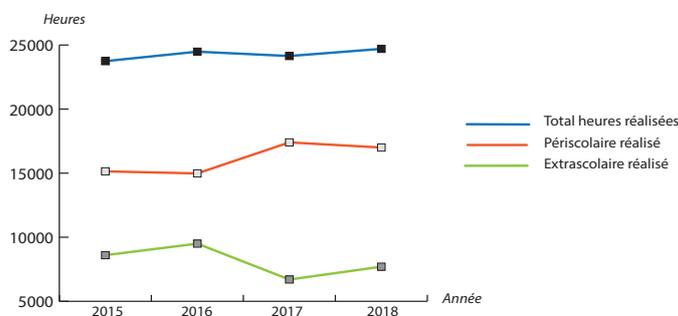
Tous les quatre ans la collectivité doit établir un bilan de sa politique jeunesse. En présence des élus, des techniciens de l'Espace Jeunes, des partenaires locaux et de quelques parents, le bilan des actions 2015-2018 a été présenté en fin d'année.

Les principaux éléments qui ressortent de ce bilan sont :

- Un développement important des actions de prévention et d'information auprès des publics collégiens et lycéens : les partenariats construits depuis de nombreuses années facilitent la mise en œuvre de nombreux projets qui permettent d'accompagner et de mieux informer au quotidien sur toutes les thématiques ainsi que les préoccupations des jeunes et des parents.
- Une évolution de la fréquentation de l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires et plus particulièrement l'été. Cette évolution est liée à la séparation du programme en deux tranches d'âge qui satisfait les jeunes et leurs parents. La grande diversité des activités proposées tout au long de l'année a également été soulignée.
- A l'inverse, l'accueil périscolaire a connu une baisse en 2017. Mais depuis la rentrée scolaire 2018, le nombre de jeunes présents tous les jours est de nouveau en hausse, principalement pendant la pause méridienne.

Les travaux de réflexion et d'écriture des prochains contrats enfance jeunesse se poursuivront au cours du premier semestre 2019.

### ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DE L'ESPACE JEUNES DEPUIS 2015



### FRÉQUENTATION GLOBALE DU SERVICE JEUNESSE EN 2018

462 jeunes de 10 à 18 ans

Répartition géographique des adhérents :



## VACANCES D'ÉTÉ

- 208 jeunes ont fréquenté la structure.
- 1040 passages de jeunes pour 44 jours d'ouverture, soit en moyenne 24 jeunes par jour.

## 85 ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

- 30 activités proposées aux 11-13 ans.
- 18 activités proposées aux 13-17 ans.
- 37 activités proposées pour tous les jeunes.

## LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

### LES SORTIES VERS LES PARCS D'ATTRACTION

Les jeunes se sont rendus à Vitam Parc, Walibi et Wave Island (Provence). **Deux cars ont été nécessaires pour emmener 85 jeunes à Walibi le 29 août 2018.**

### SOIRÉE FESTIVE

Cette année, une nouvelle soirée festive en présence des parents a clôturé la période estivale : **parents et jeunes ont été accueillis à l'Espace Jeunes par les animateurs pour un moment festif et convivial.** Des jeux sous la forme de défis, un visionnage des photos de l'été et un apéro dînatoire étaient proposés.



*Défi famille, au cours de la soirée festive à l'Espace Jeunes*

### RAID MAURIENNE

Le Raid Maurienne, élaboré avec tous les services jeunesse de la Maurienne, a conduit 9 jeunes de la 3CMA à Bourg-Saint-Maurice pour une semaine riche en sensations fortes sur la thématique « eaux vives ».



## SÉJOURS PRÉPARÉS PAR LES JEUNES

Deux séjours ont été préparés par un groupe de jeunes :

### ■ Séjour « mer » à Vendres :

Durant plusieurs mois, 15 jeunes ont participé à l'élaboration d'un séjour réunissant deux groupes constitués de jeunes pour vivre une semaine au bord de mer début juillet. Les trois animateurs jeunesse de l'Espace Jeunes ont encadré ce séjour.

### ■ Séjour au festival d'Art de Rue d'Aurillac :

Du 22 au 25 Août, 7 jeunes très motivés ont profité de cet événement culturel exceptionnel : 3 jours de déambulation dans les rues d'Aurillac pour assister aux nombreux spectacles d'art de rue.



*Séjour mer à Vendres*

### ATELIERS PÉRISCOLAIRES AU COLLÈGE : UN FONCTIONNEMENT BIEN ÉTABLI

Pendant la période scolaire, les animateurs de l'Espace Jeunes sont présents au collège pendant la pause méridienne pour proposer aux élèves des temps d'activité encadrés et gratuits. Deux conditions pour participer : être adhérent à l'Espace Jeunes et s'inscrire auprès des animateurs !

Sur l'année scolaire 2017 / 2018, les ateliers ont porté sur les jeux de société, le tennis de table, les mangas, la fabrication de bracelets, l'initiation à la vidéo en stop motion, le scrapbooking et la musculation.

### « BONS PLANS GLISSE » DE L'HIVER

Chaque année de janvier à mars, l'équipe des animateurs met l'accent sur toutes les activités de glisse. Le ski de piste et le snowboard sont les activités les plus proposées.



Les programmes d'activités concoctés par les animateurs ont aussi réservé aux jeunes de nombreuses découvertes de pratiques de glisses multiples et variées : luge bob park, airboard, snow tubing, big air bag...

*Les Bons Plans Glisse*

**Les sorties de ski encadrées par les animateurs tout au long de l'hiver ont profité à 60 jeunes.** Le traditionnel stage d'initiation et de perfectionnement au snowboard a réuni 16 adeptes.

La carte « bons plans », délivrée à l'Espace Jeunes pour les enfants et les jeunes de 6 à 20 ans, est toujours appréciée par les familles qui peuvent ainsi bénéficier de tarifs privilégiés, grâce aux conventions passées entre la 3CMA, les remontées mécaniques des stations du territoire et les loueurs de matériel.

Pour faciliter l'accès aux pistes aux jeunes autonomes, le service jeunesse propose aux adhérents pendant les vacances d'hiver, des navettes vers la station de leur choix. La politique tarifaire votée par les élus permet de bénéficier d'une réduction de -50 % sur les tarifs des transports réguliers, à condition de faire la réservation à l'Espace Jeunes.

## LA SAISON D'HIVER 2016/2017 EN CHIFFRES

- 208 cartes « Bons Plans » délivrées à l'Espace Jeunes.
- 60 jeunes ont participé aux sorties ski de la structure jeunesse.
- 16 jeunes ont participé à un stage d'initiation au snowboard.

## POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

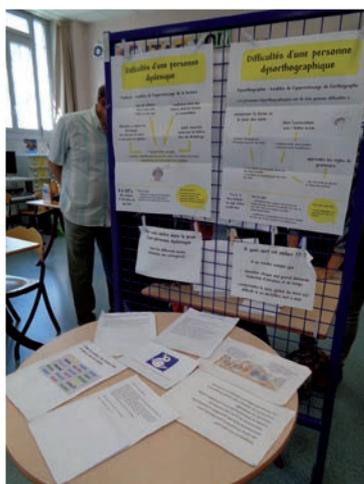
Le « Point Information Jeunesse » renforce ses actions dans les établissements scolaires



Toute l'année des actions de prévention, de sensibilisation ou d'information sont proposées par le Point Information Jeunesse de la 3CMA aux élèves du collège Maurienne et du lycée Paul Hérault.

En 2018, 4 grandes thématiques ont été déclinées en de nombreuses actions :

## LE VIVRE ENSEMBLE



Action de prévention et de sensibilisation aux troubles de l'apprentissage

Pour faciliter l'intégration des jeunes atteints de troubles de l'apprentissage (ou troubles « DYS »), le Point Information Jeunesse a imaginé un outil de sensibilisation. À travers 5 ateliers, 150 élèves de CM2 et 340 collégiens ont pu expérimenter diverses situations proches de ce que peuvent vivre leurs camarades atteints de ces handicaps : dyslexie, dysorthographe, dysgraphie, dyscalculie, dyspraxie ou encore dysphasie.

D'autres actions mises en œuvre en partenariat avec les enseignants et des intervenants professionnels ont eu pour objectif de **lutter contre le harcèlement, de favoriser le respect de soi et des autres**, notamment dans les relations entre filles et garçons.

## LA SÉCURITÉ

Différents partenaires éducatifs (Education nationale, Espace Jeunes, assistantes sociales, éducateurs ...) ont fait le constat que les plus jeunes, s'ils utilisent l'outil numérique de plus en plus tôt, connaissent finalement mal le fonctionnement d'internet.

Partant de ce constat le Point Information Jeunesse a imaginé, en collaboration avec un animateur multimédia, une animation adaptée aux élèves de CM1/CM2 afin de leur transmettre les bases du bon usage d'internet et de la sécurisation des données. **130 élèves de différentes écoles du territoire de la 3CMA ont bénéficié de cette opération.**

170 collégiens ont également suivi des séances d'information qui s'inscrivent dans la continuité de ce qui a été vu en primaire.

Le Point Information Jeunesse a également permis l'intervention de professionnels de la sécurité routière (Bureau de la sécurité routière de la Préfecture de la Savoie et l'Intervenant Départemental de la Sécurité Routière) qui ont proposé des animations adaptées au comportement des élèves de 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> : piéton, cycliste, conducteur de deux roues motorisé.

Enfin, les élèves du lycée professionnel amenés à travailler en montagne ou en hauteur ont bénéficié, grâce au financement du Point Information Jeunesse, d'un atelier de sensibilisation aux risques liés à ces situations particulières et d'une initiation au maniement de matériel adapté.

## LA SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de la semaine intergénérationnelle coordonnée localement par la mairie de Saint-Jean-de-Maurienne, des échanges entre collégiens et lycéens ont été mis en place par le Point Information Jeunesse sur le thème du développement durable. Des élèves du lycée ont présenté **une exposition interactive sur l'éco-consommation** à plusieurs classes du collège. En parallèle, différents ateliers ont été proposés aux lycéens par des partenaires tels que le SIRTOMM et AGATE (Agence Alpine des Territoires).

## VIE LYCÉENNE, DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

### Forum des Métiers de Maurienne

Depuis deux ans, le Point Information Jeunesse coordonne l'organisation du Forum des Métiers de Maurienne qui permet aux élèves de 4<sup>e</sup> de la vallée, à des lycéens et à des jeunes accompagnés par la Mission Locale Jeunes, de découvrir un grand nombre de métiers en rencontrant des professionnels (environ 160) et en échangeant avec les intervenants. **Près de 600 jeunes ont bénéficié de cette journée annuelle très importante pour la suite de leur parcours scolaire et professionnel.**



Forum des Métiers de Maurienne

## JOURNÉE DU FUTUR ÉTUDIANT

Savoir quelle université ou quelle école intégrer ne résout pas tous les problèmes d'un futur étudiant. La journée organisée par le Point Information Jeunesse a permis **d'apporter des réponses concrètes à des interrogations sur la vie quotidienne** : logement, alimentation, santé, déplacement, mobilité internationale. **280 jeunes ont répondu à l'invitation.**

## JOBS D'ÉTÉ

Dans le cadre d'une action nationale, le Point Information Jeunesse a coordonné la mise en place d'une journée « jobs d'été » qui accompagne les jeunes à la recherche d'un job saisonnier. Cette journée aide les jeunes à soigner leurs candidatures : conseils en image, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, consultation du site internet de Pôle Emploi, atelier pour gérer son stress, possibilités de mobilité internationale... **100 jeunes sont venus prendre de l'information et rencontrer les différents professionnels mobilisés sur cette opération.**

## RALLYE DÉCOUVERTE

Le 10<sup>e</sup> rallye découverte organisé courant novembre s'est adressé aux nouveaux internes. Cette animation encadrée par de nombreux partenaires a pour objectif de permettre aux élèves récemment arrivés sur le territoire de :

- Découvrir les structures et organismes présents à Saint-Jean-de-Maurienne qui œuvrent dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation citoyenne, de la culture...
- Connaître les modalités de fonctionnement et la situation géographique des structures afin de pouvoir les solliciter en cas de besoin (dans un futur proche ou plus lointain).
- Devenir autonomes dans leurs démarches.

## LES CHANTIERS JEUNES



Jeunes ayant participé aux chantiers d'automne.

Les chantiers proposés aux adolescents de 16 et 17 ans sur l'ensemble du territoire de la 3CMA constituent un premier emploi pour la plupart d'entre eux.

**Trois chantiers réalisés en 2018 ont mobilisé 24 jeunes :**

- Peinture et numérotation des bornes à incendie.
- Peinture d'un mur dans les locaux de Maurienne TV.
- Nettoyage des rues dans les zones d'activités de la 3CMA.
- Entretien de sentiers de randonnée.

**En complément de leurs 20 heures de travail les jeunes ont pu découvrir les sites et les métiers suivants :**

- Visite du centre de secours du SDIS.
- Visite de la station d'épuration de Le Châtel.
- Visite de l'entreprise maurienne Tessier, spécialisée dans la fabrication de matériel handisport de pleine nature.
- Intervention du technicien de la 3CMA sur les travaux d'accessibilité concernant les personnes à mobilité réduite.

## CONTRIBUTION LOCALE ÉTUDIANT (CLE)

Les jeunes qui poursuivent leurs études après le BAC, en dehors de la vallée, peuvent se voir attribuer une aide financière de la 3CMA, sous certaines conditions.

**En effet, pour l'attribution de la C.L.E., plusieurs paramètres sont pris en compte** : l'ancienneté d'habitation sur le territoire de la Communauté de Communes, l'âge du demandeur, les ressources et les charges de ses parents, le nombre de personnes à charge dans la famille, les ressources de l'étudiant (bourses), et le Revenu Minimum Etudiant de la ville où le jeune étudie.

Concernant les bénéficiaires, ceux-ci s'engagent dans un contrat signé avec le Président de la Communauté de Communes à donner un peu de leur temps à la collectivité à travers différentes actions citoyennes.

Financé par la 3CMA, ce dispositif est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Maurienne (Tél. 04 79 64 00 54).

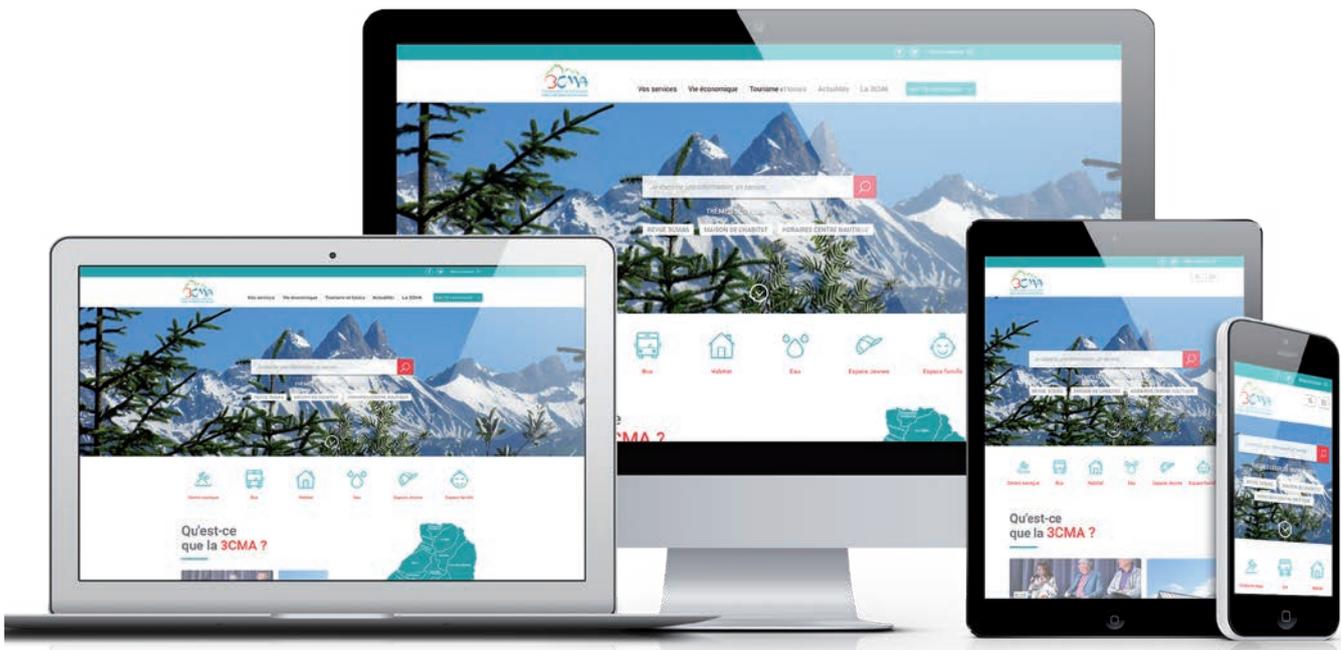
## LES ACTIONS CITOYENNES

Durant l'année scolaire 2017 / 2018, différentes actions ont été proposées comme la participation au Salon du Livre d'Hermillon, l'aide à l'animation de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne pour la Fête du Pain ou la journée citoyenne du 9 juin. Certains étudiants ont aussi accompagné l'animatrice de la Résidence Bonne Nouvelle lors de ses après-midi d'animation auprès des personnes âgées.

Des actions seront également proposées pour cette année scolaire 2018 / 2019.

Bilan de l'année scolaire 2018/2019

	2017/2018	2018/2019
<b>Nombre de dossiers étudiés</b>	41	48
<b>Nombre d'accords</b>	28	23
<b>Nombre de rejets</b>	13	25
<b>Coût 3CMA</b>	<b>30 852 €</b>	<b>23 618 €</b>



Le site internet de la 3CMA sur différents supports

## COMMUNIQUER & INNOVER

### TEMPS FORTS 2018

- Développement de la communication
- Déploiement de la stratégie digitale
- Mise à niveau du matériel informatique des services
- Maurienne TV

### PROJETS 2019

- Développement de la communication sur les réseaux sociaux
- Maurienne TV : diffusion prochaine sur les box internet
- Ouverture du service informatique aux communes membres

### DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

Sur la base de la nouvelle charte graphique de la 3CMA, une multitude de supports de communication a été créée au cours de l'année 2018 pour les différents services de la Communauté de Communes : programmes des accueils de loisirs enfance – jeunesse, livrets pour la Maison de l'habitat, dépliants pour le Centre Nautique, communication pour « Aventure Gliss », signalétique pour la Bagagerie, flocage de véhicules etc.

Une revue trimestrielle de 12 pages nommée « 3CMAG » a été créée. Réalisée en interne, elle est imprimée à 9000 exemplaires et livrée dans les boîtes aux lettres des 14 communes du territoire. La revue offre des informations sur les dernières actualités de la 3CMA, un agenda, des portraits d'élus et un zoom sur les communes membres.

Revue trimestrielle 3CMAG





## DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE DIGITALE

### MISE EN LIGNE DU SITE INTERNET

L'année 2018 a été marquée par la **mise en ligne du nouveau site internet de la 3CMA (www.coeurdemaurienne-arvan.com)**. Le site a été conçu pour être modulable pour tout type de supports aux tailles d'écrans différentes : smartphones, tablettes et ordinateurs. Il offre une navigation fluide par ses accès directs à l'information avec un menu en cascade et des icônes présentes en page d'accueil.

Le site internet est l'outil ressource du territoire pour s'informer sur l'actualité, les compétences et le fonctionnement de la Communauté de Communes.

### RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet est en lien avec les réseaux sociaux par le partage d'actualités, d'offres d'emplois et de vidéos réalisées par l'équipe de télévision Maurienne TV. **Deux nouvelles pages Facebook ont été créées en 2018** (Maison de l'habitat et Centre nautique) pour diffuser une information ciblée.

### STATISTIQUES

Depuis sa mise en ligne en juin 2018, le site internet a été consulté 8322 fois. Les sources de trafic principales sont Google avec 4036 sessions, 1376 sessions sont en accès direct et 874 sessions proviennent de Facebook. On observe que le site est consulté à 48,92 % sur ordinateur contre 45,31 % sur smartphone et 5,77 % sur tablette.

## INFORMATIQUE

L'année 2018 a été riche en activités. Elle a été consacrée à la remise à niveau du matériel informatique des différents services de la 3CMA. Cette opération a permis d'homogénéiser les tâches des services et d'assurer un fonctionnement optimal. L'optimisation des moyens humains et matériels reste une priorité afin de garantir l'efficacité, la qualité du service rendu et d'harmoniser les équipements en vue de projets territoriaux liés à l'aménagement numérique.

### NOUVELLES MISSIONS DU SERVICE INFORMATIQUE

En 2019, le service informatique se verra confier de nouvelles missions. **Il s'ouvrira aux communes membres de la 3CMA qui pourront adhérer par convention.** Cette opération nécessite d'évaluer la situation de chaque collectivité par le biais d'un inventaire précis, pour en définir les besoins.

2019 sera également une année importante pour l'informatique dans les écoles puisque **le service commun des systèmes d'informations aura à sa charge l'ensemble des écoles de la Communauté de Communes.** Un audit sera réalisé pour établir les besoins précis dans chaque établissement scolaire.

## MAURIENNE TV

### UNE AUDIENCE EN HAUSSE

Les reportages de Maurienne TV sont diffusés sur le canal local de Saint-Jean-de-Maurienne et sur les réseaux sociaux de la chaîne de télévision (Facebook et YouTube). Le canal local enregistre 204 000 vues des vidéos en 2018. Les réseaux sociaux connaissent une hausse du nombre de vue des vidéos avec 816 104 vues en 2018 contre 786 993 vues en 2017.

La page Facebook de Maurienne TV connaît en 2018 **une augmentation de 1706 abonnés pour en compter 6486 au 31 décembre 2018.** La publication la plus performante fut le reportage sur la diffusion de la finale de la coupe du monde de football entre l'équipe de France et celle de la Croatie dans les bars de Saint-Jean-de-Maurienne, totalisant une audience de 16 754 personnes et 5384 interactions.

### RECRUTEMENT D'UN CONTRAT D'ALTERNANCE

L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'un agent en contrat d'alternance pour préparer une Licence Professionnelle « Techniques du son et de l'image ». **Deux stagiaires et un emploi d'été ont été accueillis et encadrés** par les deux journalistes reporters d'images durant l'année.

### ACCUEIL DE LYCÉENS

Des élèves en formation professionnelle au Lycée Paul Héroult ont été accueillis dans les studios de Maurienne TV. L'historique de la chaîne de télévision, les différents modes de diffusion et les techniques de tournage et de montage leur ont été présentés.

### PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA MAURIENNE

La 3CMA a démarché les autres intercommunalités de la vallée pour la mise en place d'un partenariat à l'échelle de la Maurienne. L'objectif de cette démarche **est la diffusion de Maurienne TV sur les box internet, à l'échelle nationale.** Ce travail se poursuivra en 2019.



Saint-Jean-de-Maurienne

## AMÉNAGER & PROMOUVOIR

### HABITAT

#### TEMPS FORTS 2018

- Ouverture de la Maison de l'Habitat
- Extension du Programme Local de l'Habitat

#### PROJETS 2019

- Poursuite de la mise en œuvre des actions du PLH étendu
- Poursuite de la mobilisation pour lutter contre les logements vacants en les remettant sur le marché
- Travail pour favoriser le développement d'opérations qualitatives contribuant à valoriser l'image du territoire.

#### OUVERTURE DE LA MAISON DE L'HABITAT

La Maison de l'habitat a ouvert ses portes en mai 2018 et a été inaugurée le 29 juin 2018.



La Maison de l'habitat est l'unique porte d'entrée du territoire sur toutes les questions liées à l'habitat et les aides financières s'y attachant.

Elle permet de promouvoir les dispositifs d'aides offerts par la 3CMA dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et plus largement en Maurienne pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG), concernant les hébergements pour les salariés du Grand Chantier « Lyon-Turin ».

La Maison de l'habitat, c'est aussi un lieu privilégié pour les permanences des structures telles que l'ADIL (conseil juridique lié au logement), l'ASDER (rénovation énergétique, économies d'énergies...), SOLIHA (aides financières pour adapter son logement à la perte d'autonomie, en cas d'indécence ou de précarité énergétique), URBANIS (projets dans le cadre du PIG – Grand chantier).

Un animateur a été recruté en 2018 pour accueillir, orienter et apporter les premiers renseignements et conseils au public.

La Maison de l'habitat est ouverte du mardi au samedi. Elle connaît une belle fréquentation depuis son ouverture avec près de 260 contacts en 8 mois, et enregistre un pic de fréquentation en octobre (58 contacts).

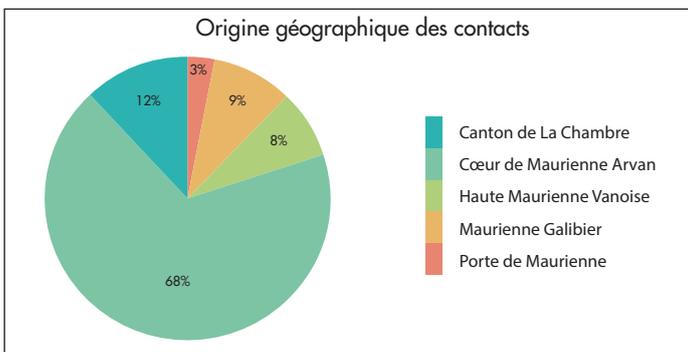
La moitié des contacts sont des visites sur place et 45% des contacts se font par téléphone.



Jean Luc Langain, Chargé d'animation de la Maison de l'habitat.

Les propriétaires occupants sont légèrement plus nombreux que les propriétaires bailleurs à avoir pris contact avec la Maison de l'habitat. **Ils représentent 46% des contacts contre 41% pour les propriétaires bailleurs.** Les propriétaires occupants pourront davantage bénéficier des aides de la 3CMA et les propriétaires bailleurs sont tournés vers le dispositif d'aides mis en place pour mobiliser des logements pour le Grand Chantier « Lyon-Turin ».

La Maison de l'habitat est destinée aux habitants de l'ensemble de la vallée. Pour autant, les contacts viennent à 68% de la 3CMA. Ceci peut s'expliquer par une communication menée sur des dispositifs d'aides sur le territoire de la 3CMA, ainsi que des informations sur la Maison de l'habitat dans la revue trimestrielle. Par ailleurs, la communication propre à la Maison de l'habitat permettra d'attirer davantage de monde sur l'ensemble de la vallée.



Graphique fréquentation Maison de l'habitat

## HÉBERGEMENT DES SALARIÉS DU GRAND CHANTIER « LYON-TURIN »

Une partie des chantiers du Lyon-Turin va démarrer en 2019 avec l'arrivée de 450 salariés. Le Programme d'Intérêt Général destiné à l'hébergement des salariés du Grand Chantier démarré au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 prend tout son sens.

Aujourd'hui, l'opérateur Urbanis a enregistré près d'une cinquantaine de contacts sur l'ensemble de la vallée. Il s'agit de propriétaires qui souhaitent réhabiliter leur bien pour le louer à des salariés du Grand Chantier.

Ces premiers contacts ont abouti à la réalisation 18 études de faisabilité correspondant à 35 logements à réhabiliter.

Ces projets sont situés pour l'essentiel sur le bassin de Saint-Jean-de-Maurienne et à La Chambre et comportent souvent plusieurs logements.

## MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

**Qu'est-ce qu'un PLH :** Le PLH est un document qui définit les actions en matière d'habitat et objectifs de production de logements du territoire sur 6 ans et prévoit les moyens (actions, financements) pour y parvenir.

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) a été modifié cette année pour s'adapter au territoire élargi de la 3CMA (il avait été adopté en 2016 sur le territoire de l'ex Communauté de Communes Cœur de Maurienne). Après une mise à jour du diagnostic pour intégrer les communes de l'Arvan, les objectifs de production des logements ont été redéfinis et le programme d'actions re-calibré. **La problématique des logements des saisonniers est abordée afin de mieux la connaître. Une action sur les copropriétés est programmée.** L'objectif est d'aider les plus petites copropriétés à s'organiser et les inciter à améliorer les parties communes.

### Les objectifs du PLH restent les mêmes :

- **Pour le territoire :** il s'agit de retrouver une croissance démographique, rénover le bâti pour plus d'économie d'énergie et un environnement préservé, redynamiser les centres-bourgs en diminuant le nombre de logements vacants, valoriser l'image du territoire et limiter la consommation de foncier.
- **Pour les habitants :** apporter des aides aux travaux de rénovation « énergétique » des logements, pour remettre en location ou acquérir un bien vacant, offrir un appui aux propriétaires pour louer leur bien (intermédiation locative\*...).

La validation du document modifié est prévue pour mars 2019.

### Le PLH de la 3CMA en chiffres :

- La reconquête de 20 logements vacants par an.
- Production de 35 logements par an sur foncier nu et 15 logements en renouvellement urbain (construction neuve après démolition de bâti trop ancien qui ne peut pas être réhabilité).

## FOCUS SUR LA RÉDUCTION DES LOGEMENTS VACANTS

La 3CMA a mis en place une aide pour remobiliser les nombreux logements vacants du territoire, en particulier dans les centres-bourgs. Dans une logique de redynamisation, **l'aide consiste en une prime à destination des primo-accédants** (personnes achetant leur premier bien immobilier) respectant des plafonds de revenus, acquéreurs d'un logement anciennement vacant (depuis plus de 2 ans) situé dans un périmètre défini.

Le montant de la prime s'élève à 5 000 €. Le logement devra être occupé au titre de résidence principale. Une prime de 5000 € a été attribuée en 2018.

Une prime de 2 000 € est également prévue pour les propriétaires bailleurs d'un logement anciennement vacant (depuis plus de 2 ans) situé dans un périmètre défini. Ils devront pour cela, prévoir un conventionnement avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ou passer par de l'intermédiation locative.

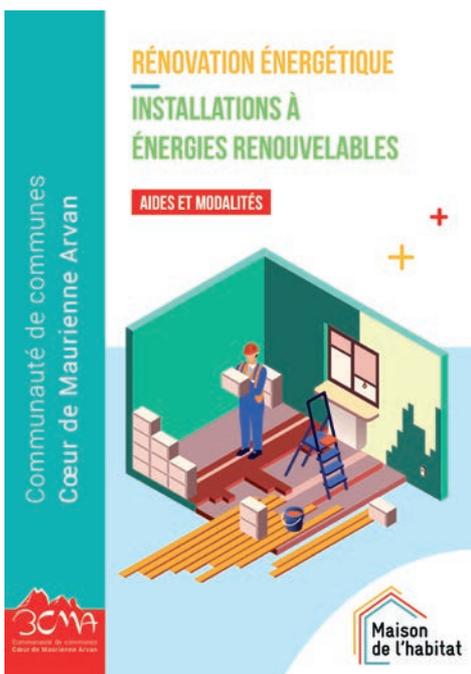
## INTERMÉDIATION LOCATIVE

L'intermédiation locative permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un organisme agréé. L'organisme prend le bail avec le propriétaire et sous-loue le logement. Le dispositif prévoit des déductions fiscales, pouvant atteindre jusqu'à 85 % des revenus locatifs.

## AIDES À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS ET À L'INSTALLATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

La 3CMA poursuit en 2018 son dispositif de soutien financier aux installations à énergies renouvelables et aux travaux d'amélioration d'efficacité énergétique des logements pour les particuliers.

Le dispositif a été légèrement modifié en 2018 pour mieux s'adapter aux copropriétés. Il a profité de la notoriété de la Maison de l'habitat et les aides ont davantage fonctionné en 2018.



Dépliant d'information sur les aides liées à la rénovation énergétique et aux installations à énergies renouvelables

Un document d'information est disponible sur [www.coeurdemaurienne-arvan.com](http://www.coeurdemaurienne-arvan.com) et pour plus d'informations, il est possible de s'adresser à la Maison de l'habitat. Un rendez-vous avec l'ASDER (Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables) est vivement conseillé pour que les travaux réalisés soient cohérents et adaptés à la construction et ses habitants.

## UN BILAN ENCOURAGEANT

En 2018, 8 demandes ont été déposées et 8 subventions ont été accordées pour un montant total de 9 517 €.

La dépense subventionnable totale est de 95 900 €. Le coût moyen des travaux est de 10 655 € mais oscille entre 2 800 € et 31 800 € selon le type de travaux (quelques menuiseries

dans un appartement ou le changement des menuiseries d'une maison et son isolation).

70 % des demandes bénéficient de financements complémentaires d'autres financeurs, qui varient selon la situation du propriétaire.

70% des projets portaient sur le changement de menuiseries et 3/4 des projets se situaient à Saint-Jean-de-Maurienne contre 1/4 à Saint-Julien-Montdenis.

## AIDES À DESTINATION DES COMMUNES

Par ailleurs, le PLH propose des actions pour soutenir les communes dans leurs démarches et les incite à travailler sur des projets plus qualitatifs, nécessitant moins de foncier.

En 2018, la 3CMA a mis à disposition de la commune de Le Châtel, une assistance à maîtrise d'ouvrage pour faire un premier état des lieux et écrire le cahier des charges permettant de réaliser une étude de capacité et de faisabilité urbaine pour la création de logements sur le site du Ventour. Cette étude est financée par la 3CMA à 50%.



Fanions réalisés par la Commission Commerce

## TEMPS FORTS 2018

- Convention avec la Région pour l'aide au commerce
- Actions de la commission commerce
- Travaux et implantation au sein des Zones d'Activités Economiques (ZAE)
- Réhabilitation d'un bâtiment pour les Ateliers de Maurienne
- Fibre optique

## PROJETS 2019

- Poursuite de l'aménagement des Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur tout le territoire de la Communauté de Communes
- Travailler sur le renforcement du dynamisme du commerce de proximité et de l'attractivité de Saint-Jean-de-Maurienne

## ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

### COMMISSION COMMERCE, REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a renforcé le rôle des **Communautés de Communes en matière de développement économique**, notamment concernant l'action sur les Zones d'Activités Economiques et la politique locale du commerce. C'est dans ce cadre que la 3CMA a été une des premières Communautés de Communes du Département de la Savoie à signer une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La 3CMA a profité de cette convention pour pouvoir soutenir, sur ses fonds propres, la création de commerces jugés manquants sur son territoire, par la prise en charge d'une partie du loyer sur la première année.

Le premier commerce à profiter de ce dispositif est la librairie « Des livres et vous » installée place du Forum Saint Antoine à Saint-Jean-de-Maurienne.



Librairie Des Livres et Vous

### ACTIONS DE LA COMMISSION COMMERCE

Cette commission est atypique au sein de la 3CMA : ce groupe de travail est copiloté et cofinancé par la 3CMA et la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, il est ouvert à tous les commerçants. Fidèle à son objectif qui vise à renforcer le rôle de Saint-Jean-de-Maurienne en tant que capitale de la vallée et porte d'entrée des stations du territoire de la 3CMA, la commission a proposé les actions suivantes :

## ■ L'animation Aventure Gliss'



Fort du succès de l'année dernière, cette animation a été reconduite en 2018 en complétant les activités de gyropodes (hoverboards et hoverkarts), de petites voitures électriques et par une animation de trampoline avec élastique. Entre mi-juillet et mi-août, 1 000 personnes ont

fréquenté cette animation.

## ■ Fanions

Pour renforcer l'image du territoire pour les habitants et pour nos visiteurs, 300 fanions dotés de photos de paysages ou du patrimoine de nos 16 communes ont été installés dans les rues.

## ■ Décorations de fin d'année

En lien avec le service animation de la ville de Saint-Jean-de-Maurienne, qui gère l'organisation du marché de Noël, des autocollants ont été mis à disposition des commerçants pour proposer une décoration homogène des vitrines. Par ailleurs, des ardoises et des sapins lumineux ont été proposés en acquisition pour les commerces, avec une participation financière de la collectivité de 50 %.

La commission commerce a retenu **un projet de sonorisation du centre-ville**. Un marché public va être lancé courant 2019. La finalité de cette sonorisation est multiple : elle doit permettre de créer une ambiance sonore favorable à la flânerie en centre-ville, mais également être utilisée lors d'événements culturels ou sportifs. Enfin, elle pourra servir comme moyen de diffusion de messages de sécurité dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

## TRAVAUX ET IMPLANTATION AU SEIN DES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (ZAE)

Dans le cadre de la loi NOTRe qui inscrit les ZAE au sein des compétences obligatoires de la Communauté de Communes, **un travail de précision des contours des ZAE sur la 3CMA a été réalisé**. Il a été finalisé cette année par l'acquisition des derniers terrains au sein de ces périmètres.

La disponibilité de terrain à construire au sein des ZAE est un enjeu important pour le territoire en termes d'attractivité, puisqu'il est indispensable pour permettre le développement d'entreprises ou en accueillir de nouvelles. Le foncier est rare, on peut souligner par exemple **qu'en 2018, la 3CMA a vendu les derniers terrains disponibles sur les ZAE de Longefan à Hermillon et du Pré de la Garde à Saint-Jean-de-Maurienne**. Ils feront l'objet de constructions à partir de 2019, pour accueillir des bâtiments ayant des fonctions différentes, à caractère industriel, commercial et tertiaire.

Pour compléter ses outils de développement économique, la 3CMA offre à la location plusieurs bâtiments ou locaux. C'est notamment le rôle de Cré@pôle, pépinière et hôtel d'entreprises. **Fin 2018, l'ensemble de ce complexe est complet**, après avoir accueilli trois nouvelles entreprises : Maurienne Structure, Evolumerch et Savoie Gabion.

Cette diversité foncière et immobilière a été complétée début 2018 par **l'initiative privée de l'ouverture de l'espace de coworking « La Kaftièr »**, situé place Fodéré à Saint-Jean-de-Maurienne. Le coworking regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. Dans ces lieux, ils peuvent bénéficier d'un espace de socialisation et de convivialité comparable à celui de l'entreprise.

La 3CMA, s'est pleinement associée à cette initiative en mettant à disposition les locaux à tarif préférentiel et progressif et en installant la fibre optique.



Espace de coworking [La Kaftièr]

## RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT POUR LES ATELIERS DE MAURIENNE

Un des chantiers les plus importants en termes d'objectifs et de moyens financiers en 2018 a été la réhabilitation du bâtiment situé rue des Chaudannes à Saint-Jean-de-Maurienne.

Pour mener à bien ce projet, la 3CMA a pu compter sur de nombreux financeurs : l'État, la Région, l'ADEME, l'ancienne structure Maurienne Expansion, la Caisse de dépôts et de consignations et la réserve parlementaire de Michel Bouvard. Aujourd'hui, la configuration du bâtiment permet d'accueillir la nouvelle structure « les Ateliers de Maurienne », fusion des associations Solid'Art et A.M.I.E.S. **Cette structure d'insertion par le travail regroupe sur un même lieu ces différentes activités : bureaux administratifs, atelier espaces verts, restauration de meubles, gravure, vinification, vêtements, ainsi qu'une surface de vente permettant de commercialiser les différentes productions.**

Une attention toute particulière a été apportée lors des travaux, concernant le chauffage et la climatisation en optant pour une solution de géothermie sur nappe. Cela devrait permettre d'avoir un coût d'exploitation plus faible pour cette structure.



Inauguration des nouveaux locaux des Ateliers de Maurienne



## FIBRE OPTIQUE

La 3CMA a participé en 2018, avec l'ensemble des Communautés de Communes de la Savoie, à l'élaboration du nouveau projet de déploiement de la fibre optique porté par le département de la Savoie. Après la résiliation de la délégation de service public fin 2017, une nouvelle procédure a été

lancée en 2018 sous forme d'AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Local). **C'est le groupement Orange / Covage qui a été retenu par le département de la Savoie pour raccorder plus de 255 000 prises d'ici fin 2023, dont 20 000 prises sur le territoire de la 3CMA.**

## TRANSPORT

### TEMPS FORTS 2018

- Finalisation de l'Ad'AP : agenda d'accessibilité programmée des arrêts de bus
- Transfert de la compétence mobilité de la Région à la 3CMA
- Installation des racks à vélos et acquisition de vélos électriques

### PROJETS 2019

- Recrutement d'un technicien transport
- Optimisation des transports au sein de la 3CMA

### FINALISATION DE L'AD'AP : AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DES ARRÊTS DE BUS

Comme le prévoyait l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), les principaux arrêts de bus sur l'ensemble du réseau, ont été mis en accessibilité. Cela concerne **un total de 23 arrêts sur le réseau 3CMA**. Dans un souci de renforcer l'accessibilité, la signalétique des totems des arrêts de bus a été modifiée pour adopter une écriture plus grosse et plus lisible.



Nouvelle signalétique pour les arrêts de bus

### TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ DE LA RÉGION À LA 3CMA

En 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a transféré à la 3CMA **la compétence transports scolaires et transports « lignes régulières »**. Cela concerne les navettes entre la gare de Saint-Jean-de-Maurienne et les stations de ski. Ce transfert de compétence a nécessité un travail important pour ne pas perturber les usagers tout en conservant une qualité de service équivalente. Cela s'est traduit par la mise en place de plusieurs conventions entre la Région et la 3CMA, avec certaines communes et enfin avec le Syndicat du Pays de Maurienne qui gèrera le transport scolaire pour le compte de la 3CMA.

### INSTALLATION DE RACKS À VÉLO ET ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

La vallée de la Maurienne se positionne depuis de nombreuses années sur le cyclotourisme, avec notamment la marque « La Maurienne le plus grand domaine cyclable du monde ».

En vue d'offrir une offre qualitative aux habitants et aux cyclistes, la 3CMA a réalisé l'installation d'emplacements à vélos sur son territoire, **en sélectionnant 26 emplacements à vélos, dont neuf permettront de recharger des vélos à assistance électrique**. Ils seront situés à proximité des commerces, des lieux de restauration et des boucles de cyclotourisme.

La 3CMA s'est appuyée sur la sérigraphie choisie en concertation avec les autres collectivités de Maurienne, afin d'offrir une image cohérente pour toute la vallée. Neuf communes sont concernées par ce dispositif, dont Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran, Le Châtel, Montricher-Albanne, Montvernier, Pontamafrey-Montpascal, Saint-Pancrace, Albiez-Montrond et Saint-Sorlin-d'Arves.



Racks à vélo

## ESPACES NATURELS

### TEMPS FORTS 2018

- Réalisation des premiers travaux du schéma de la randonnée
- Soutien à l'agriculture : réception des travaux et subventionnement de projets

### PROJETS 2019

- Schéma de la randonnée : poursuite des travaux et mise en place de la signalétique.
- Projet de soutien à l'agriculture

### RÉALISATION DES PREMIERS TRAVAUX DU SCHÉMA DE LA RANDONNÉE

Le schéma de la randonnée est exclusivement déployé sur les communes de l'ex-Communauté de Communes Cœur de Maurienne. Il prévoit **150 km de sentiers à créer ou à revaloriser** afin d'offrir une offre de prestation équivalente aux sentiers présents sur les communes de l'ex-Communauté de Communes de l'Arvan.

La première phase des travaux programmée sur 3 ans a été réalisée en 2018 par l'Office National des Forêts (ONF) et l'entreprise CITEM. Ces travaux ont porté sur **des terrassements et divers aménagements afin de proposer des sentiers suffisamment larges et sécurisés au grand public.**

**Les travaux ont été réalisés sur 6 sentiers** répartis sur les communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Pontamafrey-Montpascal et Villargondran. Parallèlement à ces travaux, l'entreprise Maurienne Espaces Verts a réalisé, en partenariat avec les Ateliers de Maurienne, l'entretien des sentiers déjà ouverts au public.

Enfin, des petits travaux de balisage (pose de jalons et de petites plaquettes jaunes et vertes) ont été réalisés grâce à un « Chantier jeunes » organisé par l'Espace jeunes de la 3CMA.



*Comparatif avant/après travaux aux Gorges du ruisseau de la Ravoire à Pontamafrey-Montpascal*

D'autres travaux sont d'ores et déjà envisagés pour les années 2019 et 2020 afin de compléter le programme du schéma de la randonnée. Après les travaux de remise en état des sentiers, **l'effort se portera sur la mise en place de la signalétique ainsi que sur la valorisation touristique des sentiers.**

### SOUTIEN A L'AGRICULTURE : RÉCEPTION DES TRAVAUX ET SUBVENTIONNEMENT DE PROJETS

La 3CMA a réceptionné durant l'année 2018 différents travaux qu'elle avait engagé dans le cadre de sa politique du soutien au développement agricole.

La première catégorie concerne les travaux pour l'accès aux alpages pour les exploitants agricoles. Ces travaux sont indispensables tant pour faciliter les transhumances que pour permettre d'accéder aux troupeaux, notamment en véhicule tout terrain, ce qui permet d'améliorer les soins et la sécurité des bêtes.

C'est dans ce cadre **qu'un radier a été réalisé pour rendre possible le franchissement du ruisseau des Faverottes**, entre les communes d'Hermillon et de Le Châtel. Pour financer ces travaux, la 3CMA a pu bénéficier d'une prise en charges de 44 % par l'Europe (Fond FEADER) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Egalement pour faciliter l'accès aux alpages, **la piste des Plaines de la commune de Saint-Julien-Montdenis** a bénéficié de travaux avec un financement de 50 % de la Région et de l'Europe.

Une deuxième catégorie de travaux réalisée par la 3CMA a porté sur **du défrichage et a permis de rendre cultivable 2 hectares de terres à Saint-Julien-Montdenis**. Cela a permis l'installation d'un maraîcher et l'extension de l'exploitation d'un viticulteur, tous deux engagés dans une démarche de production en agriculture biologique.



*Défrichage à Saint-Julien-Montdenis*



## APPEL À PROJET AGRICOLE

La 3CMA a mis en place un accompagnement à l'activité agricole dont l'objectif est de soutenir les projets concourant à la triple performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles. Le dispositif a été mis en place sous forme d'appel à candidature lancé en 2016 et relayé auprès des agriculteurs du territoire.

### LES PROJETS SOUTENUS SONT DE 4 ORDRES :

- Viabilisation de terrain : accès, terrassement, voirie/réseaux sur le bâtiment principal.

- Gestion des effluents d'élevage et de fabrication : fosse, fumière et atelier de fabrication (hygiène et toilettes), épandage de fumier et de lisier.
- Projet de développement agricole : eau, action foncière, piste, défrichage.
- Défense contre les incendies : cuve de stockage.

Cette année, quatre exploitations ont été soutenues financièrement pour des projets liés à des travaux de terrassement et de construction de fumière.

## EAU - ASSAINISSEMENT

### TEMPS FORTS 2018

- Nombreux chantiers de rénovation du réseau.
- Remplacement du parc de compteurs et installation d'une unité de désinfection

### PROJETS 2019

- Campagne de changement des compteurs des abonnés sur la régie
- Reprise et fin des travaux de renouvellement de réseau d'eau potable au Mollard à Albiez-Montrond
- Déviation du réseau d'eau potable au pont de Pierre Aigüe à Saint-Sorlin-d'Arves
- Fin des travaux de modernisation des réservoirs de la régie
- Création de deux chambres de sectorisation à Saint-Sorlin-d'Arves
- Poursuite de la préparation à la prise de compétence Eau, sur l'ensemble du territoire et exercice de la compétence Assainissement Non Collectif (ANC)

La Communauté de Communes exerce la compétence eau :

- En régie pour les communes d'Albiez-le-jeune, Albiez-Montrond, Jarrier, Saint-Pancrace et Saint-Sorlin-d'Arves.
- En délégation de service public pour les communes de Saint-Jean-d'Arves, Fontcouverte-La Toussuire et Villarembert.

### LES TRAVAUX CONDUITS PAR LE SERVICE DE L'EAU EN 2018 ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

#### Sur les communes gérées en régie :

- La poursuite des travaux de renouvellement de réseau d'eau potable sur les hameaux de Cluny et Malcrozet en mutualisation avec le SIVOMA et la mairie de Saint-Sorlin-d'Arves.
- Des travaux de reprise du réseau d'eau au-dessus du Lac du Lou sur la commune des Bottières, suite à un glissement de terrain en avril 2018.
- La poursuite des travaux de rénovation des réservoirs du Mollard, de Jarrier et de Saint-Pancrace
- Des travaux de reprise de réseau à Jarrier route du Sapey suite à un glissement de terrain en avril 2018.

#### Sur les communes gérées en délégation de service public :

- Poursuite du renouvellement de 2000 mètres de canalisation d'adduction entre le lac Bramant et Saint-Sorlin-d'Arves.
- Fin des travaux d'étanchéité du réservoir 800 m<sup>3</sup> du Corbier à Villarembert.



Remplacement de la conduite gravitaire à Saint-Sorlin-d'Arves

### REPLACEMENT DU PARC DE COMPTEURS ET INSTALLATION D'UNE UNITÉ DE DÉSINFECTION

Le service de l'eau poursuit le remplacement de son parc de compteurs par des compteurs à radio relèvements, afin de faciliter la relève annuelle. La commune de Saint-Pancrace est entièrement équipée.

Une unité de désinfection par javellisation a été installée sur le réservoir du Chalmieu sur la commune d'Albiez-Montrond, suite aux problèmes de qualité de l'eau survenus à l'été 2017.

## CENTRE NAUTIQUE

### TEMPS FORTS 2018

- Mise en accessibilité du Centre nautique
- Achat de transats et de tables de pique-nique
- Mise en place des samedis à thème : soirée « Zen Attitude » pour les adultes, « Splash Games » pour les ados et la deuxième édition d'« Halloween à la piscine »
- Nouvelle activité « Aqua Circuit »

### PROJETS 2019

- Travaux de peinture sur le pédiluve intérieur et le mur donnant sur le gymnase Pierre Rey
- Suite à une rupture de canalisation sous la pataugeoire, un réaménagement de cet espace est prévu avec l'installation de plusieurs toboggans ainsi qu'un « Pad Splash » (jeux d'eau divers)
- Poursuite des samedis à thèmes

### MISE EN ACCESSIBILITÉ DU CENTRE NAUTIQUE

Le Centre nautique a fermé ces portes pendant trois semaines pour une remise aux normes d'accessibilité.

**Deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite ont été matérialisées** devant l'entrée du Centre nautique. L'accès en voiture se fait par la barrière devant le Gymnase Pierre Rey via un interphone.

Les portes du sas d'entrée ont été remplacées par des **portes coulissantes automatiques**. Ces portes sont fermées lors des séances scolaires afin de mieux sécuriser l'établissement en dehors des créneaux d'ouverture au public. Un **interphone est à disposition** dans le sas pour joindre l'accueil.

**La banque d'accueil a été entièrement refaite** et est équipée de deux postes de vente avec une nouvelle technologie de badge sans contact, ce qui permet de réduire considérablement l'attente des usagers. **L'isolation, l'acoustique et l'éclairage** ont été améliorés. **La montée d'escalier scolaire a également été remplacée**, rendue plus large et plus confortable.

Un système de vidéosurveillance a été installé afin de sécuriser l'accueil et tous les accès.



Le hall d'entrée du Centre Nautique pendant les travaux

### ACHAT DE TRANSATS ET DE TABLES DE PIQUE-NIQUE

Cet été, le Centre nautique a mis à disposition de la clientèle une cinquantaine de transats sur la plage et les gradins du bassin extérieur. Des tables de pique-nique ont complété ces investissements très appréciés de tous.

### LES SAMEDIS A THÈMES

Devant le succès des samedis à thèmes, l'équipe du Centre nautique a organisé d'autres événements pour la saison 2018 :

- **« Zen attitude », le 20 janvier 2018** : l'animation était réservée aux adultes avec des ateliers bien-être, stretching, et aqua phobie, dans une ambiance apaisante. Six prestataires extérieurs ont prodigué des soins ou des massages tout autour des plages pendant que les maîtres-nageurs dispensaient des cours d'aqua-bike, d'aqua-phobie, d'aqua-pylat et de stretching dans le bassin.
- **« Splash Games », le 31 mars 2018** : Un après-midi pour les ados autour de différentes activités : jeu de corde, slackline, pantagloss, paddle, musique... L'objectif est de permettre aux jeunes de connaître le Centre nautique et de les inciter à revenir dans la structure avant l'été.
- **« Halloween à la piscine », le 13 octobre 2018** : cette année 200 personnes ont pu profiter pleinement des jeux et de la décoration sur le thème d'halloween.



Animation Halloween à la piscine

### NOUVELLE ACTIVITÉ « AQUA CIRCUIT »

Afin d'étoffer son offre de prestations, l'équipe des maîtres-nageurs propose depuis le mois d'avril une nouvelle activité qui sollicite le système cardiovasculaire, en conciliant 4 disciplines :

- Le trampoline
- La pool barre
- Le tapis de course
- Le vélo.



## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

### TEMPS FORTS 2018

- Développement de la structure
- Service de bagagerie à la gare de Saint-Jean-de-Maurienne

### PROJETS 2019

- Nouveau site internet
- Valorisation de l'offre patrimoniale au travers de la création de visites guidées
- Promotion de l'offre Cyclo en partenariat avec Maurienne Tourisme
- Création d'un plan du territoire

## DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2018, l'Office de tourisme Intercommunal Cœur de Maurienne Arvan a consacré cette première année à la construction de la structure :

- Création administrative de la structure,
- Constitution d'une équipe regroupant les compétences nécessaires à la vie d'un Office de Tourisme (agent comptable, chargée de communication, chargée de projet Patrimoine, conseillères en séjour bilingues...),
- Mise en œuvre des outils nécessaires à la bonne réalisation des missions élémentaires d'accueil et de services à la population locale et aux visiteurs (nouveau nom, nouveau logo, création d'une brochure de territoire...),
- Enfin, dans le cadre des réflexions menées par le Comité de Direction, travail sur la définition d'un projet de développement pour les années à venir.

**Aujourd'hui, l'Office de Tourisme Intercommunal compte 7 salariés répartis sur 3 bureaux d'accueil :** Saint-Jean-de-Maurienne, Albiez-Montrond et Saint-Pancrace-Les Boitières. L'équipe assure les missions d'accueil, de promotion et de communication de la destination MontagnICmes (territoire de la 3CMA, à l'exception des communes de Fontcouverte-La Toussuire, Villarembert, Saint-Sorlin-d'Arves, Saint-Jean-d'Arves et Montricher-Albanne qui ont choisi d'engager une demande de classement pour conserver la « compétence Tourisme » au sein de leur municipalité).

**La destination « MontagnICmes » en chiffres :**

- **6500 passages cumulés en juillet-août dont 4000 sur le seul mois d'août**, indicateur de changement de comportement de la clientèle qui privilégie de plus en plus la seconde partie de l'été. Une fréquentation à la hausse sur l'ensemble des bureaux d'accueil de la destination MontagnICmes.
- **700 partenaires recensés** (associations, hébergeurs, commerçants, prestataires d'activités...)
- **2000 fiches-objets** gérés par la base de données Apidae.



## SERVICE DE BAGAGERIE A LA GARE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

Un service de bagagerie a été mis en place au cours de l'hiver 2017-2018 par l'Office de Tourisme Intercommunal pour permettre aux vacanciers qui attendent le train de pouvoir profiter du centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne librement. La bagagerie était ouverte tous les samedis de 9h à 19h, de décembre à avril et le dimanche matin de 9h à 12h, pendant les vacances scolaires. Plus de 200 personnes ont profité de ce service.



Bagagerie

# Contacts utiles

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN (3CMA)

Centre d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21 - [contact@3cma73.com](mailto:contact@3cma73.com)

Des travaux vont être réalisés au Centre d'Affaires et de Ressources - Avenue d'Italie pour la construction de la nouvelle Maison de l'Intercommunalité. Durant cette période, les services de la 3CMA, du Syndicat du Pays de Maurienne, de Maurienne Tourisme et de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprise seront transférés dans le bâtiment de l'ancien évêché, **127 rue de la République à Saint-Jean-de-Maurienne**. Merci de votre compréhension.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



@CoeurdeMaurienneArvan



@MaurienneArvan

### CENTRE NAUTIQUE

Complexe sportif Pierre Rey  
Rue de la Libération  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 64 12 50  
[centrenautique@3cma73.com](mailto:centrenautique@3cma73.com)

### ESPACE JEUNES

383 Avenue du Mont Cenis  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 59 94 95  
[espacejeunes@3cma73.com](mailto:espacejeunes@3cma73.com)

### ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

383 Avenue du Mont Cenis  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 59 94 95

### FOURRIERE ET REFUGE POUR ANIMAUX

361 rue de la Goratière  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 24 39

### MAISON DE L'HABITAT

Place Fodéré (au-dessus de La Poste)  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 55 30  
[maisonhabitat@3cma73.com](mailto:maisonhabitat@3cma73.com)

### MAURIENNE TV

Cré@pôle  
88 rue Antoine de Saint-Exupéry  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 58 25 00 08  
[contact@maurienne.tv](mailto:contact@maurienne.tv)

### OFFICE DE TOURISME MONTAGNICIMES

Place de la Cathédrale  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 51 51  
[info@montagnicimes.com](mailto:info@montagnicimes.com)

### SERVICE DE L'EAU

192 avenue des Clapeys  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tel : 04 79 20 57 73  
[eau@3cma73.com](mailto:eau@3cma73.com)

### PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire  
73300 Saint-Jean-de-Maurienne  
Tél : 04 79 83 50 08  
[enfance@3cma73.com](mailto:enfance@3cma73.com)

### Structure multi-accueil «la Ribambelle»

Accès par la rue Louis Sibué  
Tél : 04 79 64 20 43  
[ribambelle@3cma73.com](mailto:ribambelle@3cma73.com)

### Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 04 79 83 21 60  
[ram@3cma73.com](mailto:ram@3cma73.com)

### Lieu d'accueil enfants parents «Trampoline»

Tél : 04 79 83 50 08  
[enfance@3cma73.com](mailto:enfance@3cma73.com)

### Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes

Tél : 04 79 83 50 08  
[enfance@3cma73.com](mailto:enfance@3cma73.com)

### Passeport du mercredi

Tél : 04 79 83 50 08  
[pdm@3cma73.com](mailto:pdm@3cma73.com)

### Micro crèche «L'Eclapeau»

2 rue de la Maladière  
73870 Saint-Julien-Montdenis  
Tél : 09 72 46 37 63  
[ribambelle@3cma73.com](mailto:ribambelle@3cma73.com)

## TRANSPORTS

Points de vente des titres de transport « Coeur de Maurienne Arvan Bus »

- Office de Tourisme Intercommunal
- Mairie d'Hermillon

- Trans-Alpes, avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne
- Dans les bus (pour les tickets à l'unité)